

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

TOME XLVIII.

Janvier 1728.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholique,
& Marchand Libraire.

M. DCC. XXVIII.

*Avec Privilège de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation des
Commissaire Examineurs.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Republiques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, &c.

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE ,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Janvier 1728.

A R T I C L E I.

*Contenant la Relation de la Ceremonie du
Couronnement du Roi & de la Reine de la
Grande-Bretagne , faite à Londres le 22
Octobre 1727.*

I. **L**A Relation du Couronnement de L. M.
George II. & Caroline, Roi & Reine de
la *Grande Bretagne*, & l'ordre de la
marche pour la Proceſſion, ont été im-
primés, par le commandement exprés du Comte
de Suffex, Député du Comte Marechal d'*Angle-
terre*, qui avoit la direction de cette auguste Cere-
monie: elle commença par la Proceſſion qui se
fit le 22. Octobre dernier, à 8. heures du matin,
sur un plancher à barrières couvert de drap bleu,
qu'on avoit élevé depuis la Salle de *Westmunſter*
jusqu'à l'Eglise de *St. Pierre* de ladite Abbaye,
dans l'ordre suivant.

L'Herbier, accompagnée de ses Servantes,
jochant la terre d'herbes odoriferentes & de fleurs.

Le Bedeau du Doyen de *Westmunſter* portant sa
Masse. Le Grand Connétable de *Westmunſter*, sa

Baguette à la main, en habit d'écarlate.

Un Fifre. Des Tambours. Le Tambour Major. Des Trompettes. Un Timbalier. Des Trompettes. Le Sergent Trompette.

Les six Clercs en Chancellerie, en Robes de fatin noir, à fleurs, avec des agrémens de foye noire, & des houpes sur les manches.

Le Concierge de la Loge de la Chapelle Royale.

Les Chapelains Dignitaires en Robes d'écarlate, avec leurs Echarpes de foye noire, le Bonnet quarré à la main.

Les Scherifs de *Londres*. Les Aldermans, & le Garde des Registres de la Ville, en Robes d'écarlate : ceux qui ont été Lords-Maires, portans leurs Chaines d'or.

Les Maîtres en Chancellerie en Robes très-riches. Les nouveaux Avocats du Roi en Robes rouges, le Bonnet à la main. Le Procureur General. L'Avocat General. Les anciens Avocats du Roi.

Les Gentilshommes de la Chambre Privée.

Les Barons de l'Echiquier, & les Juges des deux Bancs en Robes rouges de ceremonie, leurs Bonnets à la main.

Le Lord Chef Baron de l'Echiquier, & le Lord Chef de Justice des Communs-Plaids, en Robes rouges, avec leurs Colliers dorez, composés de doubles SS.

Le Maître des Rôlles, avec une Robe très-riche. Le Lord Chef de Justice du Banc du Roi, en Robe rouge, avec son Collier doré composé de doubles SS.

Les Enfans de Chœur de *Westminster* en Surplis. Le Sergent de la Sacrificie, & le Sergent Portier en Robes d'écarlate.

Les Enfans de la Chapelle du Roi en Surplis,
ave

des Princes &c. Janvier 1728. 5

avec leurs Manteaux d'écarlate. Les Choristes de *Westmunster* en Surplis. Le Souffleur d'Orgues. Le Valet de la Sacrificie. Une Saquebute. Un Serpent. Une Saquebute.

Messieurs de la Chapelle du Roi en Manteaux d'écarlate. Le Souffroyen de la Chapelle du Roi en Robe rouge doublée de velours noir. Les Chanoines de *Westmunster*, en Surplis, revêtus de riches Chappes, & le Bonnet à la main.

Le Maître de la Chambre des Joyaux, en Robe d'écarlate.

Le Herault d'Armes de l'Ordre du *Bain*. Les Chevaliers du *Bain*, avec les Habits & le Collier de l'Ordre.

Un Chevalier du *Chardon*. Un Chevalier de la *Farretiere*, avec l'Habit & le Collier de l'ordre.

Le Vicechambellan de la Maison du Roi. Le Controlleur de la Maison. Le Tresorier de la Maison.

Les Conseillers Privez de la *Grande-Bretagne*, qui ne sont pas Pairs, avec des Habits très-riches.

Deux Poursuivans d'Armes.

Les Baronnes & les Barons, en Robes de ceremonie, leurs Couronnes à la main : la Robe ou Manteau des Baronnes de velours cramoisi, ayant le collet doublé de petit gris, avec deux rangs d'hermine ; une bordure aussi de petit gris large de deux pouces, avec une queue de 3. pieds de long : la Couronne d'un Cercle à 6. perles, sur autant de rayons.

Les Evêques en Rochet, le Bonnet quarté à la main.

Deux Poursuivans d'Armes.

Les Vicomtes & les Vicomtes, en Robes de ceremonie, leurs Couronnes à la main : la Robe comme celle des précédentes, avec cette difference

qu'il y avoit deux rangs & demi d'hermine sur le collet, que la bordure étoit de deux pouces de large, la queue d'une verge & un quart de long, & la Couronne d'un cercle de 16. perles sans rayons.

Deux Herauts d'Armes avec leurs Cottes d'Armes & leurs Colliers formés de doubles SS.

Les Comtesses & les Comtes, en Robes de cérémonie, leurs Couronnes à la main, excepté ceux qui portoient les marques de la Dignité Royale: les Manteaux ayans 3. rangs d'hermine, la bordure de trois pouces, la queue d'une verge & demie, & la Couronne de 8. perles sur autant de rayons, avec de petits tressles entre deux.

2. Herauts d'Armes comme les précédens.

Les Marquises & les Marquis, en Robes d'Etat, avec leurs Couronnes à la main: les Manteaux ayans trois rangs & demi d'hermine au Collet, la bordure de 4. pouces, la queue d'une verge & 3. quarts, & la Couronne de 4. perles & 4. tressles, mêlés alternativement à égale hauteur.

2. Herauts d'Armes comme les précédens.

Les Duchesses & les Ducs, en Robes de cérémonie, leurs Couronnes à la main, excepté ceux qui portoient quelques marques de la Dignité Royale, ou qui marchoient comme Grands Officiers: les Manteaux de velours cramoisi comme ci-dessus, ayans 4. rangs d'hermine au collet, la bordure large de cinq pouces, la queue de deux verges de long, & la Couronne de huit tressles d'une égale hauteur.

Les Surtouts ou Casaquins des Dames étoient à longues basques, aussi de velours cramoisi, & justes-au-corps, attachés par-devant avec des agraffes, bordés de petits gris, dentelés sur les côtés au-dessous de la ceinture, & voltigeant de toute leur longueur,

longueur, qui étoit proportionnée à celle du Man-
teau, chacune selon son rang, c'est-à-dire, d'un
tiers moins longue: les manches avoient 5. pou-
ces de haut, dentelées & bordées de petits gris,
avec des franges d'or ou d'argent: les Bonnets des
Couronnes étoient de velours cramoisi retouffés
d'hermine, avec un bouton & une houppe d'or ou
d'argent sur le sommet, conformes aux franges des
manches: la Jupe étoit de drap d'argent, ou de
quelque autre étoffe blanche, chamariée ou bro-
dée, suivant le goût de chacune: les Manteaux
pendans par derrière, étoient attachés sur chaque
épaule avec des cordons d'or ou d'argent confor-
mes aux franges, & des houppes pendantes de cha-
que côté jusqu'au milieu du corps: les casaquins
étoient ouverts par-devant, pour laisser paroître
les Jupes. Les Pairs qui étoient Chevaliers de la
Ferretiere, du *Chardon*, & du *Bain*, portoient le
Collier de leur Ordre.

Le Duc de Grafton, Lord Chambellan de la
Maison du Roi.

Les deux Rois d'Armes Provinciaux, & *Olster*,
Roi d'Armes d'*Irlande*, revêtus de leurs Cottes
d'Armes, Colliers & Symboles, avec leurs Cou-
ronnes à la main.

Le Lord Trevor, Garde du Sceau Privé. Le
Duc de Devon, Lord Président du Conseil.

L'Archevêque d'*Yorch*; le Lord King, Grand
Chancelier, portant la Bourse, marque de sa Di-
gnité. L'Archevêque de *Cantorbery*.

Deux representans des Ducs d'*Aquitaine* & de
Normandie, en Manteaux de velours cramoisi, rayé
de taffetas blanc, avec les paremens de menu vair,
tacheté d'hermines, tous deux tenans leurs Bon-
nets de drap d'or, doublé & relevé d'hermine.

Le Vicechambellan de la Reine. Deux Huissiers
de

§

La Clef du Cabinet

de la Porte. Le Lord Chambellan de la Reine.

La Verge d'Yvoire, surmontée d'une colombe, & portée par le Comte de Northampton.

Le Sceptre avec la Croix, portée par le Duc de Rutland.

La Couronne de la Reine, portés par le Duc de St. Albans.

LA REINE,

Revêtuë des habillemens Royaux de velours pourpre, doublés d'hermine, le Cercle d'or sur la tête, marchant sous un Dais de drap d'or, porté par les Barons de cinq Ports, & soutenuë à droite & à gauche par les Evêques de *Londres* & de *Winchester*: aux deux côtez du Dais étoient les Barons des cinq Ports. & les Gentilshommes Pensionnaires: La queue de S. M. étoit portée par la Princesse Royale, & par les Princesses *Amelie* & *Caroline* ses filles, accompagnées des Lady Françoisse de Nassaw, Marie Capel, Rebecca Herbert, & Anne Hastings. Les Couronnes des Princesses étoient portées par les Lords Caernarvan, Glenorchi, & Lewisham.

La Duchesse de Dorset, Dame de la Chambre du Lit. La Comtesse de Suffex se tenoit auprès de la Princesse Royale, en qualité de Dame de la Chambre. Deux Dames d'honneur de S. M., sçavoir, M. Herbert. M. Howard.

Marques de la Dignité Royale.

Les Eperons dorés portés par le Duc de Manchester, en la place du Comte de Suffex, faisant la fonction de Grand Marechal.

L'Epée Royale sans pointe, par le Comte de Pembroke.

Le Sceptre avec la Croix, par le Duc de Montagu.

La seconde Epée, par le Comte de Lincoln.

Le Bâton de St. Edoliard, par le Duc de Kent.

des Princes &c. Janvier 1728. 9

La troisième Epée, par le Comte de Crawford.

Lyon, Roi d'Armes d'*Ecosse*. *Garrer*, premier Roi d'Armes. Un Huissier de la Verge noire.

Le Lord Maire de *Londres*, en Robe de velours cramoisi, avec un plumet sur le chapeau, une peruque quarrée, & des souliers blancs. Une Epée émouffée portée devant lui.

Le Lord Grand Chambellan d'*Angleterre*, en sa Robe d'Etat, avec sa Couronne & son Bâton blanc à la main.

L'Epée de l'Etat dans le fourreau, portée par le Comte d'Hunington.

Le Duc de Richmond, Grand Connétable d'*Angleterre*, en sa Robe d'Etat, avec son Bâton & sa Couronne en main.

Le Duc de Roxboroug, Député Grand Connétable d'*Ecosse*.

Le Comte de Suffex, faisant la fonction de Comte Marechal d'*Angleterre*, en Robe de ceremonie, sa Couronne, & le Bâton de Comte Marechal à la main.

La Couronne de St. Edoüard, portée par le Duc de Dorset, Grand Maître, dont le Bâton étoit porté par un Gentilhomme marchant à côté.

Le Globe porté par le Duc de Sommerfet.

Le Sceptre avec la colombe, porté par le Duc d'Argyle.

La Bible portée par l'Evêque de *Coventry*: le Calice, par l'Evêque de *Peterboroug*: la Patene, par l'Evêque de *Rocheſter*: le Dais de drap d'or, porté sur la tête de S. M., par les Barons des cinq Ports.

L E R O I,

Revêtu des ornemens Royaux de velours cramoisi, doublés d'hermines, & bordés d'or, un Bonnet de velours cramoisi sur la tête, fourré & retrouffé d'her-

d'hermines: les Evêques de *St. Asaph* & de *Durham* soutenant Sa Maj. A droite & à gauche; les Batons des cinq Ports, & les Gentilshommes au Bec de Corbin: la queue de S. M. étoit portée par les fils aînés de 4. Seigneurs, sçavoir, les Lords Hermitage, Brudenel, Cornbury, & Euston.

Le Maître de la Garderobe. Le Capitaine des Gardes à cheval de S. M. en quartier. Le Marquis d'Harlington, Capitaine de la Compagnie des Gentilshommes au Bec de Corbin. Le Comte de Leicester, Capitaine des Yemens de la Garde. Le Lieutenant de la Compagnie des Gentilshommes au Bec de Corbin. Le Porte-Etendard de la même Compagnie.

Un Gentilhomme de la Chambre du Liét du Roi.

Le Comte d'Essex: les Valets de Chambre de S. M.

Le Lieutenant des Yemens de la Garde. L'Enseigne des Yemens de la Garde. Les Yemens de la Garde, avec la Pertuisane sur l'épaule. A droite & à gauche, les Caporaux ou Exemts.

Le Contrôleur des Cent-Suissés. Un Gentilhomme marchant à côté, & portant la Baguette de Grand Senechal.

Chacun ayant pris place dans l'Eglise Abbatiale de *Westmunster*, & le Roi & la Reine y étans entrés, le Chœur chanta plusieurs Antiennes, composées des Sentences tirées de l'écriture Sainte, & conformes à la solemnité.

L. Maj. monterent ensuite sur un Theatre peu élevé, près de l'Autel, & s'assirent dans deux Fauteuils. L'Archevêque de *Cantorbery* s'étant alors approché du Roi, & Sa Maj. s'étant levée de son siège, ce Prélat dit par 4. fois, aux 4. côtez du Theatre, en s'adressant à l'Assemblée.

MESSIEURS,

Voici le Roi GEORGE, legitime Heritier de la Couronne, que je vous presente; vous qui êtes venus pour lui rendre hommage, service & obéissance, voulez-vous le faire?

Le Peuple ayant a chaque demande marqué son contentement, & sa joye, par des acclamations de *Vive le Roi George*, on chanta une seconde Antienne, pendant laquelle le Roi & la Reine firent leur premiere offrande entre les mains de l'Archevêque.

Après que ce Prélat eut fait une courte priere, deux des Evêques Assistans lûrent la Liturgie, & le même Prélat ayant fait deux autres prieres, l'Evêque de *Glocheſter* prononça le Sermon, dont le texte étoit pris du second Livre des *Croniques* chap. V. vers. 8.

L'Archevêque fit ensuite prêter au Roi le Serment accoutumé, qui consiste en demandes & en reponses, & où S. M. promet d'observer les Loix, les Coutumes & les Privileges accordés au Clergé & au Peuple, par le Roi *St. Edoiard*, & de leur faire rendre justice avec prudence & équité.

Le Chœur & la Musique ayant chanté la troisième & la quatrième Antienne, l'Archevêque, assisté du Doyen de *Westmunſter*, tenant l'Ampoule où étoit l'Huile benite, fit la ceremonie d'oindre le Roi en cinq endroits, sçavoir, dans la paume des deux mains, sur la poitrine, sur les 2. épaules, au pli du coude, & sur le sommet de la tête.

Le Chœur chanta la cinquième Antienne, & le Doyen de *Westmunſter*, Dépositaire des habits & ustencilles de cette auguste Ceremonie, habilla le Roi, & lui mit la Robe de fin lin sans manches, la Tunique, le Surcot, les Housseaux ou Bottines, les Eperons d'or, & la Dalmatique ou Manteau
Royal.

Royal. L'Archevêque donna au Roi l'Épée qu'il avoit benite, & ensuite lui mit sur la tête la Couronne de *St. Edoïard*; sur quoi les Trompettes sonnerent, les Tambours & les Timbales battirent: on arbora l'Etendart Royal, & l'Artillerie du Parc & de la *Tour* fit trois salves.

Le Chœur ayant chanté la sixième Antienne, tous les Pairs mirent leurs Couronnes sur leur tête, qu'ils avoient tenuës jusqu'alors à la main; & les Colonels Walters & Lambert, qui representoient les Ducs d'*Aquitaine* & de *Normandie*, se couvrirent de leurs Bonnets. Alors l'Archevêque fit la ceremonie de donner au Roi l'investiture du Royaume, par l'Anneau & le Sceptre; & S. M. ayant fait la seconde oblation, l'Archevêque lui donna la benediction, & le Chœur chanta la septième Antienne, qui est le *Te Deum*.

Cela fait, le Roi fut élevé sur un Trône par l'Archevêque; & les Evêques & les Pairs firent l'hommage, & baisèrent S. M. à la joue gauche.

Pendant cette Ceremonie le Tresorier de l'Hôtel fit les largesses, & jetta des poignées de Médailles d'or & d'argent au Peuple, & la Musique du Roi, avec le Chœur de *Westmunster*, chanta la huitième Antienne.

Ensuite on fit l'Onction, le Couronnement, & l'Intronisation de la Reine, à peu près avec les mêmes ceremonies, excepté que S. M. ne fut ointe que sur la poitrine.

Le Roi & la Reine allerent après cela dans la Chapelle de *St. Edoïard*, & ayans repris leurs habits, L. M. retournerent vers les 4. heures de l'après midi dans la Salle de *Westmunster* dans le même ordre qu'Elles en étoient venuës, mais la Couronne sur la tête. Les Pairs & Pairesës avoient aussi leurs Couronnes sur la tête, les Evêques leurs Toques, &c.

des Princes &c. Janvier 1728. 13

Pendant la ceremonie du Sacre, les Officiers de la Maison du Roi preparerent sept Tables dans la Salle de *Westmunster*, qui furent couvertes des mets les plus exquis, & avec une profusion qu'on ne sauroit exprimer. L. M. & la Famille Royale s'étans placez à la premiere Table, les 6. autres furent occupées par les Pairs, les Pairessees, les Prélats, les Juges, les Gens du Roi, les Rois d'Armes, &c. Avant qu'on portât le second service, le Champion du Roi vint faire la ceremonie du défi: il entra dans la Salle de *Westmunster* armé de pied en cap, sur un cheval de Bataille, ayant à un de ses côtez le Comte Grand Marechal, & à l'autre le Grand Connétable, tous deux aussi à cheval. Un Heraut prononça le Cattel, qui porte.

Si quelqu'un a l'audace de nier que GEORGE II. Roi de la Grande-Bretagne, France, Ecosse, & Irlande, soit le Fils & le plus proeche Heritier de GEORGE I., & legitime Successeur de la Couronne Imperiale desdits Royaumes; voici son Champion qui lui donne le démenti, qui soutient qu'il est un faux traître, & qu'il est prêt de se battre avec lui en champ clos. &c.

Là-dessus le Champion jeta un de ses Gantelets par terre. & comme personne ne le ramassa, le Heraut le releva; & le lui rendit. Le Roi but à la santé du Champion dans un grand Gobelet d'or, dont S. M. lui fit present, & il se retira.

Les Rois & Herauts d'Armes firent alors la proclamation des titres du Roi en Latin, en François, & en Anglois: on servit ensuite le second service, & avec le repas finit cette auguste Ceremonie vers les 8. heures du soir, que L. M. retournerent au Palais de *St. James*.

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier, est le *Papier*.

ENIGME.

Tantôt gros & tantôt petits,
 Selon le caprice & la mode,
 Nous avons differens habits,
 Qu'un trop long usage nous ôte.
 Le Soldat nous porte à la guerre,
 L'Homme de Robe au Parlement;
 Je ne sçai par quelle chimere
 On nous a banni du Couvent.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier: avec une recapitulation des principaux événemens de l'année 1727.

I, **E**spagne. Les événemens de l'année dernière 1727., sont remarquables. Les Alliances de Vienne & d'Hannover partageans toutes les Puissances de l'Europe, leur avoient mis les armes à la main. On étoit menacé d'une Guerre generale & presque inévitable; & le Siege de Gibraltar formé par l'Espagne au mois de Fevrier, en étoit comme le signal. En attendant l'ouverture de la Campagne, les préparatifs s'en faisoient de toutes parts avec chaleur; les Alliez avoient des Armées nombreuses sur pied, & chacun portoit sur ses frontieres, toutes les attentions capables de les mettre en sûreté.

Les Alliez d'Hannover fortifiés par les accessions des Rois de Suede & de Dannemarc, paroissoient si étroitement unis, & l'Angleterre marquoit si peu d'égard pour la Majesté de l'Empereur & de l'Empire, qu'on ne voyoit aucun jour à un accommodement.

On ne menageoit gueres plus la *Russie*, par les nombreuses Escadres que la *Grande-Bretagne* envoyoit devant ses Ports, qui tenoient les Flottes comme bloquées & dans l'inaction, & l'*Espagne* propoisoit quantité de griefs, dont elle demandoit hautement la reparation. Les hostilitéz commises contr'elle en *Amerique* par les Anglois; ses Gallions retenus à *Porto-Bello* par l'Amiral Hozier, & la restitution de *Gibraltar*, formoient les plus considerables.

Au mois d'Avril les Troupes se mirent en mouvement; mais on fut en quelque façon rassuré, lorsque l'on vit que de part & d'autre on se tenoit simplement sur la défensive; & on jugea dès lors qu'il y avoit quelques negociations entamées. En effet les Cours de *Vienne* & de *France* s'étoient entremises pour menager un accommodement, & leur médiation eut un si heureux succès, que le 30. Mai les Préliminaires de la Paix furent signés à *Paris* par les Ministres de l'Empereur, de la *France*, de l'*Angleterre*, & de L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces-Unies*, & la tenuë d'un Congrès, pour achever ce grand ouvrage, fut indiquée à *Aix-la-Chapelle*, & depuis à *Cambrai*.

L'*Espagne* invitée d'accepter ces Préliminaires, fit pendant quelque tems la sourde oreille; enfin pressée par l'Empereur même son Allié, d'entrer dans les mesures pacifiques qui avoient été proposées, elle les signa au mois de Juin, mais d'une maniere à rendre son acceptation infructueuse, & à accrocher plutôt qu'à acclerter la tenuë du Congrès. En vertu d'une Convention particuliere faite avec les *Anglois*, les hostilitéz cessèrent devant *Gibraltar*, & cette Couronne en fit à la verité discontinuer le siege; mais l'Armée qu'elle tenoit aux environs de cette Place, occupe toujours les mêmes

mêmes postes , & la tient étroitement bloquée ; Le Commerce avec l'Angleterre , la France & la Hollande , qui avoit été interdit au commencement de cette année , est rétabli dans tous les Ports d'Espagne ; mais les effets de la Flottille revenue tout récemment de Vera Cruz , ne se distribuent pas aux Intéressés auxquels ils appartiennent. Les Plenipotentiaires de cette Couronne sont nommés , & ont ordre de se rendre au Congrès ; cependant elle demande que préalablement elle soit remise en possession de quelques Isles , dont les Anglois se sont rendus Maîtres dans ses Colonies au nouveau monde , & refuse , sous ce prétexte , la restitution du Vaisseau Anglois le Prince Frederic , dont les Espagnols se sont emparés , avec une très-riche cargaison. Elle insinuë qu'avant l'ouverture de l'Assemblée à Cambrai , tous les griefs soient réparés ; que les Gallions retenus à Cartagene , par l'Escadre de l'Amiral Hozier , ayent la liberté de revenir en Espagne , & qu'on lui donne satisfaction sur Gibraltar & Port Mahon , & entre tems elle augmente ses forces de terre & de mer , & se met en état de se faire raison par la force , si la voye de la negociation vient à lui manquer. L'Angleterre prévenuë que c'est à elle que l'Espagne en veut particulièrement , & que tous ces délais ne tendent qu'à tirer les choses en longueur , tient ferme de son côté , & couvre , à tout événement , la Méditerranée de ses nombreuses Escadres ; elle porte tous ses soins à mettre Gibraltar & Port-Mahon hors d'insulte ; sa Flotte en Amerique est renforcée , pour empêcher le retour des Gallions en Espagne ; & observant avec exactitude toutes les démarches de cette Cour , elle paroît attendre tranquillement quel parti cette Couronne se déterminera

terminera de prendre ; si ce sera celui de la Guerre, ou d'un accommodement.

Dans cette situation les Cours de *Vienne & de France*, la *Grande Bretagne* même, & les Etats Generaux des *Provinces-Unies*, ne sont pas tranquilles spectateurs de ces differends. La *France*, qui depuis les dernieres broüilleries avec l'*Espagne*, ne tenoit aucun Ministre public à *Madrid*, y vient d'envoyer le Comte de Rothembourg, & l'Abbé de Mongon, qui de concert avec le Comte de Kônigseck, & Mr. Vander Meer, Ambassadeurs de l'Empereur & de L. H. P. pressent vivement cette Cour de prendre une dernière resolution, & de s'expliquer décisivement. On n'oublie rien pour l'engager à se désister de ses prétentions, & à en remettre la décision au Congrès, où on se propose de porter tous ces differends, pour les terminer à l'aimable. Pour tout cela ; cette Cour a été jusqu'ici inébranlable, & c'est dans cet état que sont encore actuellement les choses. Ce que ces negociations ont produit de plus effectif, a été l'entiere reconciliation de cette Couronne avec la *France*, & ces deux Cours paroissans avoir reciproquement oublié tous les sujets de mécontentement qu'elles avoient, sont à present plus unies que jamais.

Des speculatifs inquiets, prennent du rétablissement de cette bonne harmonie, occasion de nous prédire une revolution generale pendant cette année 1728. Ils renversent absolument l'ancien système, & changent entierement la face des affaires. Ce qu'ils débitent, est à peine croyable, & a trop peu de fondement, pour meriter d'être refuté. Selon eux les Traitez les mieux cimentés, sont sur le point de se rompre ; les ennemis les plus declarez, se réunissent, les Alliez les plus

étroitement unis, rompent leurs engagemens ; & nous sommes, disent-ils, à la veille d'un entier bouleversement. Pour moi, j'ai bien meilleure opinion de la vertu des grands Princes qui remplissent actuellement les principaux Trônes de l'*Europe* ; j'y vais plus rondement, & ne croyant que ce que je vois, je ne m'émancipe pas de prédire rien au hasard, ni de prévoir les choses de si loin. J'attends patiemment l'événement ; & si tant est que ces fâcheuses prédictions s'accomplissent, il sera encore assez tems d'en grossir ces memoires. C'est à quoi se borne tout mon petit détail. Je laisse aux Politiques oisifs & préoccupés, à gouverner les Empires suivant leurs fausses & abstraites idées : c'est une manie assez universellement repandüe, & presqu'incurable ; & dont ceux qui en sont prévenus, reviennent rarement. Le malheur est qu'il se trouve des personnes assez credules pour ajouter foi à ces prétendus oracles ; qui, tout susceptibles qu'ils sont de fausseté, ne laissent pas quelquefois d'en imposer.

Les autres événemens les plus interessans arrivés en *Espagne* pendant le cours de cette année, sont la disgrâce du Duc de Riperda, dont la chute a été aussi rapide que l'élevation : la levée du siege de *Ceuta* en *Afrique* par les Maures, qui tenoient cette Place bloquée depuis près de 34. ans. La naissance d'un quatrième Infant, & la conclusion des Mariages du Prince des *Assturies* avec l'Infante de *Portugal*, & du Prince de *Brezil* avec l'Infante d'*Espagne*.

II. Le 25. Octobre, la Reine entra dans sa trente-sixième année, & reçut là dessus les complimens de la Famille Royale, des Grands & des Ministres Estrangers, qui furent traités très-splendidement

didement à dîner à l'*Escorial* à plusieurs Tables. Ce jour-là le Roi fit une promotion de quelques Officiers des Gardes du Corps, & remplit les Places qui étoient vacantes dans le Conseil des *Indes*. Depuis l'arrivée de la Cour dans cette Maison Royale, le Comte de Rothembourg a eu diverses Audiences de L. M. sur les affaires de sa negociation, dont on a bonne opinion, par l'accueil gracieux qu'on lui fait ici. Ce Ministre ne fait rien, sans l'avoir auparavant concerté avec Mr. Vander Meer, Ambassadeur de L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces-Unies*, & on remarque aussi une assez étroite correspondance entre S. Ex. & le Comte de Kônigsleck Ambassadeur de l'Empereur, qui a plus de crédit en cette Cour que jamais; ce qui détruit absolument le faux bruit qu'on avoit affecté de repandre, qu'il y avoit quelque refroidissement entre cette Cour & celle de *Vienne*. L'entrée publique du Marquis d'Abrantéz, Ambassadeur Extraordinaire de *Portugal*, ne se fera qu'après le retour de L. M., & de la Famille Royale à *Madrid*. Elle sera des plus éclatantes, & les préparatifs que l'on fait pour cela, sont de la dernière magnificence. On va augmenter de quelques nouveaux Appartemens le Château de *St. Ildefonse*. Le Roi a donné une gratification de 4000. pistoles aux Medecins & Chirurgiens qui ont eu soin de lui pendant sa dernière maladie.

III. On a envoyé les mêmes ordres à *Cadix*, de sequester les effets des deux Vaisseaux qui arriverent dernièrement de *Buenos Ayres*, comme l'ont été ceux de la Florille, revenuë depuis quelques mois de *Vera Cruz*. Ces effets montent, dit-on, à plus de deux millions de pieces de huit; y ayant entr'autres 800. mille piaïtres en especes;

36000. peaux, & 19000. livres de Laine de *Vigoigne*. Les 4. Vaisseaux de la Compagnie d'*Ostende*, arrivés dès le mois dernier à la *Corogne*, y étoient encore le 28., & comme l'Escadre Angloise commandée par l'Amiral *Wager*, continuoit de croiser dans ces mers, & qu'elle visitoit tous les Bâtimens qu'elle rencontroit ; on croit que c'est ce qui a retardé leur départ pour les *Pais-Bas*. On parle toujours d'assembler à *Cadix* une Escadre de 20. Vaisseaux de guerre ; & *Dom Rodrigue de las Torres*, qui commande l'Escadre Espagnole, est arrivé à l'*Escorial*, pour recevoir là-dessus ses instructions. On apprend de *Barcelonne*, qu'un Bâtiment Genoïse y a débarqué 12. grandes Caisses remplies de bouteilles d'excellent vin de *Tockey*, dont l'Empereur fait présent au Roi.

IV. Les negociations du Comte de *Rothembourg* en cette Cour, sont tenuës fort secretes, & il n'a pas été possible jusqu'à present d'en rien penetrer. Ce Ministre traite directement avec L. M. : ses conferences avec le Marquis de la Paz, & Mr. *Patinho* sont frequentes : les liaisons avec l'Ambassadeur d'*Hollande*, sont étroites, & on ne voit que Couriers aller & venir des Cours de *Vienne* & de *France* ; le reste, est *Negocium per ambulans in tenebris*. Le 30. il en arriva un de *Vienne*, dépêché par le Duc de *Bournonville*, qui étoit chargé de deux Lettres du Duc de *Richelieu* pour le Comte de *Rothembourg*, & on en attend encore un autre de cette Cour qui doit passer par *Fontainebleau*. Le Roi a disposé de plusieurs Commanderies qui étoient vacantes, & & sur lesquelles S. M. a assigné quelques pensions à divers Officiers. Le premier Novembre fête de *Tous les Saints*, L. M. tinrent Chapelle publique dans l'Eglise de *St. Laurent* de l'*Escorial*, & le
lende-

des Princes &c. Janvier 1728. 21

lendemain, Elles assisterent au service, qui s'y fit pour les Trépassés. Le 2. l'Amiral Wager parut, à ce que l'on mande, à la hauteur de *St. Lucar*, avec l'Escadre Angloise composée de 20. Vaisseaux de guerre; les 8. qu'il avoit laissé dans la Baye de *Gibraltar*, l'ayant joint depuis peu.

V. Il a fait ici pendant quelques jours un froid vif & picquant, qui a fait craindre pour la santé du Roi, mais elle ne s'est nullement trouvée altérée, & S. M. fait état de rester encore quelque tems dans cette Maison Royale, où elle se plaît beaucoup. Le 4. fête de *St. Charles*, dont l'Infant Dom Carlos porte le nom, la Cour fut fort nombreuse à l'*Escorial*, & comme c'étoit aussi la fête de l'Empereur, le Comte de Kônigseck son Ambassadeur, donna un magnifique festin à plusieurs Seigneurs, & aux Ministres étrangers. Le Roi a conféré le Gouvernement de la Grande Prévôté de *Villareta* dans la *Nouvelle Espagne*, à Dom Antoine Blanco de Sandoval. Dom Dominique d'Arquelles, a été nommé Agent de S. M. à la Cour de *Rome*, à la place de Dom Felix Cornejo, qui passé en *Suisse*, avec le même caractère, & Dom Bernard Elpeletta, Agent à *Genes*, a été déclaré Envoyé de S. M. auprès de cette Republique. Des Lettres du Camp de *St. Roch* portent, qu'il y a une grande mortalité, causée par la dysenterie, parmi les Troupes Espagnoles, qui ont passé l'Été devant *Gibraltar*, & qui occupent encore actuellement le même Camp; que le Comte de Montemar, qui commande l'Armée, avoit fait reparer la Batterie de Thessé, pour couvrir les Vaisseaux Espagnols, qui voudroient entrer dans les *Algezires* vis-à-vis de *Gibraltar*, & qu'on se propoisoit de tirer une ligne, afin de couper toute communication à cette Place par terre.

VI. Si le tems continuë d'être au beau, la Cour ne reviendra de l'*Eſcurial* à *Madrid* qu'à la fin de *Novembre*. Le Roi a nommé à l'Archevêché de *St. Jacques* l'Evêque d'*Ayala*, dont l'Evêché a été conféré au Pere d'*Ayola*, Dominicain ; & le Gouvernement de *Zamora* a encore été confirmé pour 3 ans au Colonel Dom Gîmes de *Hermosa*. Sa Maj., après bien des conferences, ayant enfin remis au Comte de *Rothembourg*, Ministre de *France*, sa reponse par écrit aux propositions dont il est chargé, Son Ex. l'envoya à sa Cour par un Exprés qu'elle fit partir la nuit du 17. ; & comme elle doit être aussi communiquée au Roi de la *Grande-Bretagne*, & qu'elle roule particulièrement sur la restitution du Vaisseau le *Prince Frederic*, & la repartition des effets de la Flotille, sous certaines conditions qui n'ont pas été rendues publiques : on espere qu'elles seront acceptées par ces deux Couronnes, & on attend avec la dernière impatience le retour de ce Courier. Le Comte de *Königseck*, Ambassadeur de l'Empereur a reçu ordre de rester ici, jusqu'à ce que les differends entre les Rois d'*Espagne* & de la *Grande-Bretagne*, soient terminés, & on a lieu de croire qu'ils le seront bientôt, les negociations du Comte de *Rothembourg* ayans eu jusqu'à present tout le succès qu'on en pouvoit attendre. On prétend aussi que le Roi de la *Grande Bretagne* ayant écrit une Lettre au Roi Très-Christien, au sujet de la reconciliation de la *France* avec l'*Espagne*, qui paroissoit si opposée aux engagements que les deux Couronnes avoient contractés ensemble ; S. M. T. C. lui avoit répondu, que cette reconciliation ne devoit lui donner aucun ombrage, puisqu'elle facilitoit l'accommodement entre les Cours de *Madrid* & de *Londres*, & que S. M. T. C. n'avoit d'autre but dans toute
cette

cette conduite, que le rétablissement de la Paix en *Europe*. On ne peut souhaiter des dispositions plus favorables, & l'*Espagne* commençant à se relâcher de ses prétentions, rien n'arrêtera désormais l'ouverture du Congrès, que l'on assure être indiquée pour le premier Mars. Le Duc d'Osune a donné à la Noblesse la magnifique fête qu'il avoit fait préparer depuis si long tems dans son Hôtel: elle a été du dernier bon goût: Courses de Taureaux, repas splendides, représentation d'Opera, Bal & rafraichissemens, rien n'a manqué pour la rendre complete: & la dépense en monte, dit-on, à cent mille écus. Le 19. il y eut aussi une grande fête à l'*Escorial*, à l'occasion de celle de *Sainte Elizabeth*, dont la Reine porte le nom.

VII. *Cadix*. La cargaison des deux Bâtimens nouvellement revenus de *Buenos Ayres*, consiste, comme nous l'avons dit à l'Article d'*Espagne*, tant en or, argent, que marchandises précieuses, & monte à près de deux millions d'écus. Il n'y a ni or ni argent pour le compte du Roi; cependant les effets qui étoient à bord, ont été déchargés dans les magasins de S. M., & mis avec ceux de la dernière Flotille revenue de *Vera-Cruz*. Le 13. Octobre le Chevalier Wager vint mouiller dans cette Baye avec son Escadre, dont le principal Vaisseau portoit Pavillon bleu, & le 14. elle remit en mer. Mais comme elle croise continuellement à la vûë de ce Port, ou sur les Côtes voisines, & qu'elle visite exactement tous les Bâtimens qu'elle rencontre, on n'est pas ici sans inquiétude. Le Contr'Amiral Walton, qui, à ce que l'on apprend, est parti des Ports d'*Angleterre* avec six Vaisseaux de guerre, ne s'arrêtera pas dans ces mers, & ira, dit-on, renforcer aux *Indes Occidentales* l'Escadre de l'Amiral Hozier.

Donn Rodrigues de las Torres , qui étoit allé faire un tour en *Biscaye*, en est revenu , & est depuis reparti pour aller recevoir à la Cour de nouvelles instructions. On a aussi fait partir quantité de Matelots , pour monter les Vaisseaux qui ont été nouvellement construits dans les Ports de cette Province , & qui sont attendus ici , où , à ce que l'on confirme, on doit assembler une Escadre de 20. Vaisseaux de guerre. Le 24. on envoya deux Balandres à la découverte , & 4. Vaisseaux de guerre se tiennent toujours ici prêts à mettre à la voile à la première occasion favorable , les uns disent pour aller au-devant des Gallions , & d'autres , pour servir de convoi aux Vaisseaux de la Compagnie d'*Ostende*, qui sont encore à la *Corogne*. Le *Betty* & le *Royal Galley*, Vaisseaux Anglois , pris par des Armateurs Espagnols, depuis la signature des Préliminaires , & qui ont été conduits à *Malaga* , ont été déclarés de bonne prise , & leurs effets doivent y être vendus publiquement.

La distribution des effets de la Flotille ne se fait pas. On apprend par des Lettres particulières , que l'Amiral Hozier mourut le 3. Septembre dernier à bord de son Vaisseau ; que son Corps avoit été embaumé , pour être transporté en *Angleterre* ; mais que nonobstant la mortalité & les maladies qui regnoient sur l'Escadre Angloise , elle tenoit toujours les Gallions bloqués dans le Port de *Cartagene* ; que les Espagnols avoient fait quelque entreprisse sur la *Caroline* ; & avoient mis huit Bâtimens en commision , qui étoient prêts à faire voile de *St. Augustin*, pour aller attaquer le *Fort Royal*, situé à l'embouchure de la Riviere *Allafamaha*. Si cela se confirme, voilà la guerre déclarée entre les Espagnols & les Anglois dans le *Nouveau Monde*.

VIII. *Portugal.* Le 22. Octobre le Roi entra dans sa 39^e. année. S. M. a nommé Desambargadores de son Palais, Dom François Louiis d'Acunha Daraïda, Chancelier de la Relation de *Porto*; & Dom Melchior de Rego d'Andrada Procureur General de la Couronne. Les Contrac̄ts de Mariage du Prince de *Brezil* avec l'Infante d'*Espagne*, & du Prince des *Asturies* avec l'Infante de *Portugal*, ont été ratifiés par les deux Cours; cependant on ne parle pas encore du départ de ces deux Princesses, pour être échangées sur les frontieres. Les Flottes de *Rio de Fennero* & de la *Baye de tous les Saints*, sont attendues incessamment très-richement chargées. Six Vaisseaux de guerre Anglois croisoient au commencement de Novembre à la hauteur de *Faro*; de quoi on paroïssoit ici un peu intrigué.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois dernire: avec une recapitulation des principaux evenemens de l'année 1727.

I. **O**N ne doit pas douter que les malheurs dont l'*Europe* étoit menacée au commencement de l'année 1727., n'ayent sincerement fait gémir le St. Pere. Sa tendresse naturelle, & ses soins paternels, demandoient que non seulement il tint ses mains élevées vers le Ciel, pour en fléchir la colere, mais encore qu'il fit usage de tous les moyens que lui fournissent sa qualité de Pere commun, pour les détourner. Aussi sa médiation a-t-elle été utilement employée, & a-t-on vû pendant toutes les broüilleries qui ont failli à replon-

ger l'*Europe* dans une fâcheuse guerre, ses Nonces dans les Cours de *Vienne*, de *France*, & d'*Espagne*, occupés sans relâche à les pacifier. C'est à cette médiation qu'est dûe la reconciliation de la *France* avec l'*Espagne*, & que S. M. Imp. a vraisemblablement déferé, lorsqu'Elle a accepté les Préliminaires proposés pour la tenuë d'un Congrès, & qui ont donné à l'*Europe* le tems de respirer, & de revenir de son étonnement.

Toutes ces negociations ont été conduites sans éclat, & à peine a-t-on remarqué que S. S. y ait eu quelque part. Elle se contente de l'avantage de contribuer à rendre le repos à l'*Europe* allarmée, & cette douce consolation lui suffit. Ce n'est pas l'aveugle ambition qui guide ses démarches, & le vain honneur de passer pour habile Politique, le touche peu. Ce beau caractère est rare dans un Souverain; mais il convient parfaitement à la Dignité d'un Pape, que bien d'autres vertus rendent digne de la premiere Place du monde. On l'a toujours vû depuis son avènement au Pontificat, charitable sans ostentation; bienfaisant, & généreux sans intérêt; vertueux, simple, zélé, & inviolablement attaché à ses devoirs, sans affectation; politique sans ambition; & véritablement humble au milieu des grandeurs.

Sa prudence lui a fait dissimuler en plusieurs occasions les entreprises de quelques Membres du Sacré College, qui ont toujours paru opposés à ses vûës & à ses projets. Sa fermeté à s'en vaincre ces obstacles, & en temporisant, ses desseins n'en ont pas été moins mis à exécution. Le rétablissement de la Paix de l'Eglise, divisée & agitée depuis plusieurs années par des disputes, a été son principal objet, & il s'est constamment efforcé d'en tarir la source. L'Ecole de *St. Thomas*,

a trouvé en lui un puissant défenseur: Les Dominicains ont ressenti en toutes les occasions les effets de sa puissante protection, & de son attachement à l'Ordre de *St. Dominique*, dont il est un illustre Membre; & tous les amis ont été comblés de ses bienfaits.

Sa conduite à l'égard des différentes Cours, est encore un autre sujet d'admiration. Uniquement occupé du soin de conserver la paix, on n'a vû aucune Puissance, ni le St. Siege se porter à des excès, Jamais la fausse politique ne lui a fait faire des démarches précipitées: l'interêt, ce boute-feu, qui dissout les liens les plus étroitement unis, n'a jamais altéré sa tranquillité, & la patience, l'équité & la justice, ont été ses principales armes défensives. On ne remarque pas que le St. Siege, toujours attentif, lorsqu'il est question de faire valoir son Autorité, porte en *France*, quelqu'agitée qu'elle soit par les troubles de Religion, une médiation inquirere & intéressée: S. S. attend du Ciel & du tems les secours nécessaires, & bien loin d'aigrir les choses, & d'exciter un feu qui n'est déjà que trop vif, sa charité est douce, prévenante & pacifique.

Quelles attentions pour la Cour de *Vienne*, & quelle satisfaction n'auroit-elle pas eu lieu d'attendre de S. S., au sujet des différends concernans les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, si les bonnes intentions du St. Pere n'étoient pas arrêtées? & enfin quelles difficultez n'a-t-il pas fallu surmonter pour l'accommodement avec le Roi de *Sardaigne*? On a vû qu'il n'a pas tenu à Benoît XIII. que ces affaires n'ayent été terminées, & que le Roi de *Portugal* n'ait eu satisfaction au sujet de la promotion de Mr. Bichi au Cardinalat.

nalat. L'Espagne, la Pologne, la Suisse, & l'Italie se ressentent de l'inclination pacifique de S. S. & jamais la Chrétienté n'a été moins troublée, que depuis qu'elle est gouvernée par ce grand & sage Chef de l'Eglise.

La mort a enlevé dans le sacré College pendant le cours de l'année dernière, les Cardinaux Scotti, Busby, Sacripanti, Patricii, & Fabroni, & ce vuide s'est trouvé en partie rempli, par l'élevation au Cardinalat des nouveaux Cardinaux de Fleury, à la nomination de la France : Lercari, Secrétaire d'Etat, & Gozza, General des Franciscains. Il reste encore dix places vacantes dans le Sacré College, mais S. S. s'est réservé in *Petto* les Sujets à nommer, & a laissé écouler l'année sans les déclarer.

A ce défaut, la Canonisation de plusieurs nouveaux Saints, a occupé les différens Consistoires qui se sont tenus. Teis sont celles des *B. Turribio*, Archevêque de *Lima*, *St. Jacques de Marca*, *Agnes de Monte Pulciano*, de l'Ordre des *Dominicains*, *Pelerin Laziozi*, *Jean de la Croix* de l'Ordre des *Carmes déchaussés*, *François Solani*, de l'Ordre de *St. François*; *Stanislas Kostka*, & *Loüis de Gonzague* de la Société de *Jésus*, dont les Canonisations se sont faites à Rome, avec toute la magnificence digne de la piété du St. Pere.

Le voyage du Pape à *Benevent*: la mesintelligence du Chevalier du St. George avec la Princesse son Epouse; sa retraite à *Boulogne*: leur reconciliation menagée par les Cardinaux *Imperiali* & *Alberoni*; son voyage mystérieux depuis la mort du Roi d'Angleterre *George I.*, & sa retraite à *Avignon*, où il se tient encore actuellement, sont les choses auxquelles cette Cour a pris le plus de part.

Le reste de l'*Italie* ne fournit rien de fort intéressant,

intéressant, si on en excepte les ravages terribles causés en *Sicile*, par des tremblemens de terre, & dans le Royaume de *Naples*, par les éruptions du *Mont Vesuve*: L'Ambassade de *France* auprès de la République de *Venise*, si dignement remplie par le Comte de Gergy, & la retraite de l'Electrice Doitairiere de *Baviere* en cette Ville: la mort de François Farneze Duc de *Parme*, succédé par le Prince Antoine son Frere: le renouvellement de la Capitulation des *Grisons* avec le *Milanez*: la conduite du Roi de *Sardaigne*, pour éviter d'accéder aux Traitez de *Vienne* & d'*Hannover*, malgré les pressantes sollicitations qu'on lui faisoit de toutes parts, pour l'engager à prendre parti, & l'accommodement de cette Cour avec le St. Siege au sujet de la collation des Benefices en *Savoie* & en *Piémont*: la tranquillité des *Suisses* pendant les mouvemens qui agitoient l'*Europe*, & les differends du Canton de *Lucerne* avec le St. Siege, pacifiés par la bonté & la prudence du St. Pere.

II. *Rome*. Les 24. Cardinaux qui ont signé la Protestation, dont nous fîmes mention le mois dernier, se roidissent à ne pas vouloir en délistier. Le 20. Octobre le Pape tint dans son Appartement une Congregation fort secreete, & à portes fermées, sur les moyens, dit-on, de rendre leur opposition inutile, & il n'y eut d'appellé à cette Conférence, que les Cardinaux Lercari, & Annibal Albani, Mr. Fini, & le Marquis d'Ormea, Ministre du Roi de *Sardaigne*. Comme l'Electeur de *Cologne* est arrivé à *Florence*, par *Venise*, *Milan*, *Genes*, & *Livourne*, & qu'il est attendu à *Viterbe*, les Ministres du Palais dispoisoient toutes choses pour le voyage du St. Pere, & pour le Sacre de ce Prince, qui doit se faire en cette Ville,

le, où S. S. se rendra. Plusieurs Cardinaux ont fait leur possible pour détourner ce voyage ; mais S. S. leur a , dit on, répondu ; „ que le Pape „ *Calixte II.* étant allé à *Mont-Cassin*, pour y faire l'Abbé de ce Monastere ; Elle ne pouvoit „ comprendre la raison pourquoi L. Em. lui for- „ moient une telle opposition, & que par conséquent Elle avoit résolu d'aller à *Viterbe* sacret „ Archevêque l'Electeur de *Cologne*. Le 20. le Cardinal Spinoia de *St. Agnez*, partit pour sa Legation de *Boulogne* ; & le Cardinal Coscia, pour aller prendre l'air à *Castel-Gandolfe*. Le 21. il fit en cette Ville un orage des plus terribles, & la foudre tomba entr'autres dans le Champ de *Flore*, & sur le Palais du Duc & de la Duchesse de *Guadagnola Conti*, nouvellement mariés, & qui en furent fort effrayés ; mais il n'y eut que les meubles & les Tableaux qui en souffrirent, y en ayant eu pour le prés de 6000. écus de brûlés & de gâtés. A l'Hôpital du *St. Esprit*, elle renversa quelques Colonnes ; & dans l'Eglise de *Ste. Marie*, elle déranger seulement quelques Chandeliers sur l'Autel, sans causer d'autre dommage. La Cardinal Colonna, qui ménage sa reconciliation entre sa Maison & celle du Prince *Ruspoli*, a proposé le mariage du Duc *Alexandre Ruspoli* avec *Dona Anne*, fille du Connétable son frere, qui, à ce que l'on croit, aura lieu. Le Duc de *Segni*, fils unique du feu Duc de *Cesarini*, a pris possession de tous les Biens de cette Maison, à l'exclusion de la Duchesse sa mere, qui prétendoit en avoir l'administration, & le 20. ce Seigneur étant rendu en grand deuil, & avec un nombreux cortege à l'Hôtel de Ville, y prêta serment entre les mains des Senateurs, comme il observeroit religieusement tout ce que ses Ancêtres avoient ordonné par leurs Testamens, par ra-

des Princes &c. Janvier 1728. 31

port au *Fidei Commis* de leur Maison en faveur de cette Ville de *Rome*. Le 27. Mr. Capello, Ambassadeur de *Venise*, que Mr. Morosini vient relever, prit son Audience de congé du Pape. Le 29. S. S. se rendit dans le Couvent des Dominicains de *Mons Marius*; pour passer quelques jours en retraite, avec les Religieux de ce Monastere.

III. Le premier Novembre, fête de *Tous les Saints*, le Pape, accompagné du Sacré College, tint Chapelle publique dans la Basilique de *St. Pierre*, & le lendemain, après le service, qui s'y fit pour le jour des *Trépassés*, il retourna au Monastere des Dominicains de *Mons Marius*. Le 6. à la pointe du jour, le St. Pere partit pour aller à *Viterbe*, faire la ceremonie de sacrer Archevêque l'Electeur de *Cologne*, qui s'y étoit rendu de *Florence*, avec la Princesse Violante de *Toscane* sa Tante. S. S. n'avoit qu'une très-petite suite, entr'autres Mrs. Fini, Albani, Sancta Maria, & Gambarucci, Archevêques, & ses Prélats Domestiques; voulant garder l'*incognito* pendant ce voyage, & ayant fait défendre de lui rendre aucuns honneurs extraordinaires sur la route. Les presens destinés pour S. A. S. E. consistoient en deux petites Caisses remplies de Reliques, une Chasuble richement brodée, & une Mitre très-magnifique, qui devoient servir le jour de la Consecration. Mr. Morosini, nouvel Ambassadeur de *Venise*, est arrivé en cette Ville, d'où Mr. Capello qu'il est venu relever, est parti, & le Cardinal Bentivoglio, qui est rétabli de sa derniere indisposition, & le Cardinal Corradini, sont revenus d'Albano, où ils étoient allé prendre l'air. Les Ministres de l'Empereur, & des Rois de *France* & d'*Espagne*, ayans réitéré leurs sollicitations pour
dispo-

disposer le Pape, & élever au Cardinalat les Sujets recommandés par leurs Souverains, S. S. leur a, dit on, répondu, qu'Elle vouloit aussi comprendre dans la prochaine Prömotion, les Sujets du Roi de *Portugal*, & de la République de *Vénise*.

IV. Sa Sainteté arriva le 8. à *Viterbe*, & prit son logement dans le Couvent des Dominicains. L'Electeur de *Cologne* avoit le sien dans le Monastere des Carmes déchauffés, & la Princesse Violante de *Toscane*, dans celui des Religieuses de *St. Rose*. Le lendemain 9. S. S. se rendit à la clarté des flambeaux dans l'Eglise de N. D. *Della Quercia*, dans laquelle on avoit donné ordre de ne laisser entrer que les personnes de la suite de l'Electeur, & de la Princesse Violante de *Toscane*, & où se fir la ceremonie de la Consecration, avec les formalitez ordinaires. Le 10. S. S. alla faire ses devotions, & dire la Messe devant le Corps de la Bienheureuse *Hyacinthe Marescotti*, nouvellement canonisée, & dont Elle avoit auparavant consacré l'Autel, & l'après-midi Elle partit pour retourner à *Rome*, où Elle arriva heureusement le 13. Le soir Elle rentra dans le Couvent des Dominicains de *Mons Marius*, où Elle reçut les complimens du Sacré College, sur son heureux retour; & le 15. Elle retourna dans le Palais du *Vatican*, pour y passer L'Hiver. L'Electeur de *Cologne* a fait present au Pape d'une petite Cassette d'or remplie de Reliques, de six Chandeliers & d'une Croix de même métal, d'un Chapelet de perles d'une grosseur, & d'une beauté singuliere, dont le *Pater Noster* est d'Emeraudes: d'une très-riche Croix de diamans, & d'une Cedula de 24000. mille écus: à chacun des Evêques Assistans, qui étoient Mrs. Somattei, Farsetti, Fjini, Sancta Maria, & Gambarucci, d'une

d'une Bague de Diamans; d'une Montre à repetition avec 16. diamans de prix, au frere de Mr. Sancta Maria; d'une autre Montre pareille, à chacun des deux Maîtres des Ceremonies: 100. écus à chacun des Cameriers secrets; 30. pistoles aux Estafiers du Pape, & 20. pistoles aux Palefreniers: à l'Eglise Cathedrale de *Viterbe*, de la Mitre & de la Chasuble qui ont servi à sa Consecration; & à celle des Dominicains *Della Quercia*, des Habits & autres ornemens qui ont été employés à cette Ceremonie. Le 12. ce Prince partit avec la Princesse de *Toscane* sa Tante, pour aller à *Naples* par *Albano*, & passa le 14. le long des murs de la Ville de *Rome* avec une suite de six Caleches & de dix Domestiques à cheval. A leur retour, L. A. S. viendront faire quelque sejour en cette Ville, où on leur prepare pour leur logement, le Palais *Medicis*, situé sur la Place *Narvonne*. Le Cardinal *Colcia* est revenu de *Castel-Gandolfe*, sort soulagé de sa goutte: le Cardinal *Falconeri*, de *Frascati*; & le Cardinal *Nicolas Spinola*, de *Genzaro*.

V. Le Cardinal de *Polignac* a pris le grand deuil avec toute sa Maison, pour la mort de Madame Royale, Ayeule de la Reine de *France*. Le 19. fête de *Sainte Elizabeth*, dont l'Imperatrice porte le nom, le Cardinal *Cinfuegos*, Ambassadeur de l'Empereur donna une magnifique fête dans son Hôtel aux Princes, Cardinaux & autres personnes de distinction affectionnées à l'auguste Maison d'*Autriche*: le soir il y eut un très-beau concert de voix & d'instrumens, & ensuite un souper splendide. Les Prêtres de la Congregation de *Saint Lazare*, poursuivent la Beatification de M. *Vincent* leur Fondateur, &

le Procès en est déjà fort avancé. Le Cardinal Davia a été fait Préfet de la Congregation de l'Index, à la place du feu Cardinal Fabroni. L'Electeur de *Cologne*, & la Princesse Violante de *Toscane* partirent le 18. d'*Albano*, pour continuer leur voyage de *Naples*, & les Cardinaux qui étoient allé passer la belle saison à la Campagne, en sont revenus. Le 21. il y eut examen d'Evêques. Le Cardinal Coscia s'est, dit-on, retiré des affaires, & s'est mis sous la direction du P. Reddi de la Compagnie de Jesus. S. Em. legue par son Testament qu'elle a fait, 30000. écus à la Maison Professe des Jesuites de cette Ville, & une pareille somme à la plus jeune fille de la Princesse de Montemileto, sa filleule.

VI. *Naples*. On n'est pas encore revenu des allarmes qu'ont causé le dernier tremblement de terre, à cause de la continuation du mauvais tems; & les pluyes abondantes qui tombent journellement, ont entierement inondé le Pais. On a commencé une neuvaine solennelle à *St. Janvier*, Protecteur de ce Royaume, pour détourner ces calamitez. L'Electeur de *Cologne*, & la Princesse Violante de *Toscane*, sont attendus en cette Ville.

VII. *Genes*. Mr. de Campredon, Envoyé Extraordinaire de *France*, étant arrivé en cette Ville, a delivré ses Lettres de créance, & a reçu les complimens ordinaires de la part de la Regence & des Ministres Etrangers. Le Gouvernement a accordé au Ministre d'*Espagne*, une Galere, pour aller prendre à *Antibes* le Marquis de Monteleon, nommé Ambassadeur de S. M. Cath. à *Venise*. Le Baron de St. Remy, qui a été Viceroi de *Sardaigne*, est arrivé ici à bord d'un Bâtiment François;

François; le Marquis de Courtañce l'étant allé relever, comme nous le dimes le mois dernier, & S. Ex. est sur son départ pour retourner à *Turin*. Le jeune Prince de *Bade* arriva ici *incognito de Rome*, le 18. Novembre.

VII. *Florence*. Le mauvais tems, & le débordement des Rivieres, causent des maladies épidémiques, dont on n'a pû encore trouver le moyen de guerir ceux qui en sont attaqués. L'Electeur de *Cologne* a fait ici quelque séjour, & est depuis parti pour *Viterbe*, accompagné de la Princesse *Violante*, qui est allé voir la Ceremonie de la Consecration de ce Prince, qui a dû s'y faire le 9. Novembre. L. A. S. iront de là à *Naples*, & reviendront ensuite à *Rome*, où elles sont état de rester quelque tems.

IX. *Turin*. Le premier Novembre la Cour revint de la *Venerie*, & le 5. le Marquis *Mari*, Envoyé extraordinaire de la Republique de *Genes*, eut sa premiere audience publique de S. M. On a envoyé ordre à *Nice* de faire partir toutes les Galeres avec deux Brigantins, pour *Cagliari*, afin de couvrir les Côtes de *Sardaigne* contre les courses des Corsaires. Il est, dit-on, survenu de nouvelles bröuilleries entre cette Cour & le St. Siege, beaucoup plus vives que les précédentes, mais dont on ne sçait pas encore bien précisément les particularitez.

X. *Swisse*. Le Marquis de *Bonac*, Ambassadeur de *France*, arriva enfin le 4. Novembre à *Soleure*, après avoir été si long-tems attendu, accompagné des principaux Membres de ce Canton qui étoient allés à la rencontre. La Lettre de créance dont S. Ex. est chargée, est conçûe en ces termes.

LOUIS &c. Très-Chers, Grands Amis, Alliez & Confederez. Une de nos principales attentions depuis le commencement de notre Regence, a été de profiter de toutes les occasions qui se sont presentées, de vous donner à tous en general & à chacun en particulier, des marques de l'estime & de la bienveillance que nous conservons pour votre Republique, à l'exemple des Rois nos glorieux Predecesseurs. Ces sentimens seront toujours la regle de notre conduite à votre égard, & c'est pour vous en donner toutes les assurances possibles, que nous avons choisi pour aller résider auprès de vous, avec le Caractere de notre Ambassadeur ordinaire, le Marquis de Bonac, Brigadier de nos Armées, nôtre Lieutenant dans la Province & Comté de Foix, & devant nôtre Ambassadeur à la Porte-Ottomane. Nous sommes persuadez, connoissant ses bonnes qualitez & son zèle pour tout ce qui peut contribuer à nôtre Gloire & aux avantages de nôtre Royaume, qu'il donnera toute son application, à cimenter de plus en plus la bonne correspondance qui subsiste depuis plusieurs Siecles, entre nôtre Couronne & les Cantons Suisses; Et nous ne lui avons rien recommandé plus expressement, que de vous faire connoître en toutes les rencontres, l'affection particuliere que nous voulons toujours conserver pour le Corps Helvetique. Sur ce Nous prions Dieu, qu'il vous ait, Très-chers, Grands Amis, Alliez & Confederez, en sa Sainte Garde. Ecrit à Fontainebleau le 30. Septembre 1727.

On a envoyé aux Cantons des copies de ces Lettres de créance, pour y repondre en la forme ordinaire. Mr. Dallion, neveu du Marquis de Bonac, & Mr. de Sablionac, Secrétaire de l'Ambassade,

des Princes &c. Janvier 1728. 37

ambassade, ont été chargés de celle adressée au Canton de Zurich, avec une Lettre de S. Ex. pour notifier à la Regence son arrivée: en voici la teneur.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS.

LE rang que vous tenez dans le L. Corps Helvetique, & la consideration particuliere que j'ai pour vôtre L. Canton, & pour ceux qui en composent le Gouvernement, m'obligent aussi tôt après mon arrivée en cette Ville, à vous en faire part, & à vous assurer du desir que j'ai de vous donner dans le cours de mon Ambassade, toutes les marques de la parfaite estime que j'ai pour vôtre Etat, & de l'empressement avec lequel je me porterai à tout ce qui pourra lui être agréable. Je vous dépêche en même tems Mr. d'Usson Dalion, pour vous remettre entre les mains la Lettre de Créance sur moi, que le Roi mon Maître écrit au LL. Corps Helvetique. Je vous prie de vouloir bien la communiquer aux Cantons & aux Alliez respectifs, & de les assurer du desir que j'ai, de leur remettre moi-même en Diette, les Lettres particulieres de S. M. dont je suis chargé pour chacun d'eux; sur quoi je vous écrirai de nouveau dans quelque-tems. En attendant, je vous prie, Magnifiques Seigneurs, d'être pleinement convaincus de l'ardent desir que j'ai, de cultiver & d'augmenter par toutes sortes d'offices, l'ancienne amitié & bonne intelligence, & de donner à Vôtre Etat en particulier, les témoignages les plus efficaces, de mes dispositions à lui faire plaisir dans toutes les occasions qui s'en presenteront. Je prie Dieu qu'il vous maintienne dans la prosperité de tout ce qui peut vous être le plus avantageux, *MAGNIFIQUES SEIGNEURS*, Vôtre très-affectionné à vous servir,
Signé D'USSON DE BONAC.

Les Communautés des *Lignes Grises* n'ont pris encore aucune résolution, touchant la sortie des Protestans de la *Valtelline*.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier : avec une recapitulation des principaux événemens de l'année 1727.

I. **Q**uelque ferme contenance qu'ait tenu la France au commencement de l'année 1727., on a toujours présumé que son dessein n'étoit pas d'outrer les choses, & de les porter à la dernière extrémité. Elle temporoit contre sa coutume, & sa vivacité ordinaire étoit trop ralentie. Ses préparatifs & les armemens étoient considérables ; mais elle agissoit mollement ; & soit qu'elle fût retenue par la situation des affaires de l'intérieur du Royaume, encore dérangées par ce qui s'étoit passé les années précédentes, ou qu'elle prévît les dangers auxquels elle s'alloit exposer, en épousant une querelle, à laquelle elle ne pouvoit prendre que très-peu de part, on remarquoit que la guerre étoit peu de son goût, ou qu'elle n'y trouvoit pas assez son compte. L'éloignement de Mr. le Duc de Bourbon, dont le Traité d'*Hannover* étoit en partie l'ouvrage : la promotion de l'Abbé Fleuri au Cardinalat, son élévation à l'Emploi de premier Ministre, & les grands changemens faits dans les Conseils, n'ont servi qu'à fortifier cette prévention. Enfin on en fut absolument convaincu, lorsqu'au mois de Mai suivant, les Préliminaires de la Paix furent signés à Paris, & le

Congrès

des Princes Ec. Janvier 1728. 39

Congrès indiqué à *Aix-la-Chapelle* : à quoi le nouveau Ministère n'avoit pas peu contribué.

La reconciliation de la *France* avec l'*Espagne*, a été une suite de cet accommodement, & la chaleur avec laquelle cette Couronne pousse les negociations, pour parvenir à ajuster les differends qui restent entre les Cours de *Madrid* & de la *Grande Bretagne*, confirment de plus en plus qu'elle agit dans cette occasion plus en Médiatrice, qu'en Partie interessée, & que son projet est plutôt de contribuer à la pacification de l'*Europe*, qu'à y rallumer une guerre, dont les suites ne pourroient être que très-funestes. Ainsi la *France* n'agissant pas, tout reste dans l'inaction; & l'*Europe* attend de cette médiation, & de celle des puissans Princes qui s'y interessent, le repos qu'elle a été à la veille de perdre. Le reste de l'année s'est écoulé en negociations, qui ne sont pas encore terminées, pour accommoder les prétentions reciproques de l'*Espagne* & de l'*Angleterre*, & comme la tranquillité n'est pas bien affermie, on n'a fait aucune reforme dans les Troupes, mais les Milices qui avoient été levées, ont été congédiées. On s'est contenté de faire camper les Armées sur les différentes Frontieres du Royaume, sur le *Rhin*, sur la *Moselle*, la *Meuse*, & la *Saone*, en *Dauphiné*, en *Languedoc*, & en *Roussillon*, pour les tenir en haleine, & consumer les vivres & les fourages, dont on avoit fait par tout de prodigieux amas pour la Campagne qu'on s'attendoit de faire. Les Troupes, à la fin de l'Été, sont rentrées dans leurs anciens quartiers, & ainsi ont fini les affaires qu'on avoit conçues d'une guerre qui paroissoit inévitable.

L'Assemblée generale du Clergé, & la Separation; la tenue d'un Concile Provincial à *Ambun*, & la condamnation des Ecrits & de la Personne

de Mr. l'Evêque de *Senes*, la continuation des troubles de l'Eglise Gallicane, au sujet de la Constitution *Unigenitus*, malgré l'autorité que la Cour a interposé jusqu'à présent avec assez peu de succès, sont toutes choses qui meritent une consideration particuliere.

L'établissement de quatre Compagnies de Cadets Gentilshommes : l'érection d'un Evêché & d'une Université à *Dijon*, Capitale du Duché de *Bourgogne* : le rapel de Mr. le Chancelier d'Aguesseau : la construction de differens Canaux dans diverses Provinces du Royaume, pour la commodité du Commerce : la stabilité des Especes pendant le cours de cette année : les arrangemens dans les Finances, procurés par des voyes plus aisées & plus accommodantes ; & la satisfaction que cette Couronne a tiré des Regences de *Tunis* & d'*Alger*, par l'envoi de ses Escadres sur les Côtes de *Barbarie*, sont des preuves de l'attention de S. M. à procurer à ses Sujets tous les avantages possibles au-dedans, & à se faire respecter au dehors.

La fécondité de la Reine, qui donna au mois d'Août dernier deux Princesses à la *France*, a répandu une joye universelle par tout le Royaume. La mort y a enlevé la jeune Duchesse d'Orleans, le Prince de Conti, & Madame Royale de *Pologne*, Ayeule de la Reine. Ainsi le monde n'est qu'un tissu & un mélange de biens & de maux, de plaisirs & de peines.

II. *Fontainebleau*. On reçut ici au commencement de Novembre, deux Couriers extraordinaires de *Madrid*, avec des dépêches concernant les differends entre les Cours d'*Espagne* & de la *Grande-Bretagne*, qui subsistent toujours, & aussi-tôt on fit partir deux autres Exprés pour *Londres*. Le Marquis de *Villars* Brancas fait presser ses Equipages,

des Princes &c. Janvier 1728. 41

ges, qui seront de la dernière magnificence, & ce Seigneur a ordre de partir incessamment pour l'Ambassade extraordinaire de *Madrid*, à laquelle il a été nommé. Le Roi, depuis sa dernière chute, ayant été obligé de garder la Chambre, s'est occupé de divers amusemens. Le 6. ce jeune Monarque fit tirer en sa présence une petite Lotterie de 340. Billets à 6. liv. chacun, consistant en bijoux, à quoi S. M. prit beaucoup de plaisir; & le 8. se trouvant bien rétablie, & sans aucune douleur ni enflure au genou, Elle alla se promener pour la première fois en calèche dans la Forêt, où Elle se trouva à la prise d'un Cerf. Le 9. il fut décidé que la Cour partiroit le 25. pour *Petitbourg*; qu'elle y resteroit jusqu'au 29., & que le soir elle retourneroit à *Versailles*. La Reine a commencé de prendre les bains, ce qu'Elle continuera de faire pendant 8. ou 10. jours. Le Roi Stanislas a été légèrement indisposé à *Chambord*, & le Cardinal de Fleury, à *Fontainebleau*. Le Roi a fait un règlement en faveur de ses Pages, & de ceux de la Reine, portant, que sur les Emplois militaires qui viendront à vaquer tous les ans, il sera réservé dix-huit places de Lieutenans, tant de Cavalerie que d'Infanterie, dont trois seront distribuées aux Pages de la grande Ecurie, six à ceux de la petite Ecurie, & les autres aux Cadets qui auront le plus de service. Le 10. le feu prit ici pendant la nuit à l'Hôtel de *Duras*, dont les Ecuries furent brûlées: plusieurs Chevaux s'échaperent dans les rues, mais 5. des plus beaux périrent malheureusement dans cette incendie.

III. La plupart des Ministres étrangers, & la Duchesse Douairière d'Orleans, retournerent le 16. à *Paris*. Le 13. il y eut chasse Royale: on força deux Cerfs, & le Roi, la Reine, les Princes
&

& Princesse du Sang, les Cardinaux de Fleury, de Rohan, & de Bissy, les Seigneurs & Dames de la Cour, furent de cette partie de plaisir. Le 14. le Roi fit à *Tomery* la revue du Regiment *Royal-Allemand*, qui est à present habillé à la Polonoise, & dont Mr. de Quat est Mestre de Camp Lieutenant: ensuite de quoi S. M. alla passer l'après-midi à *Riviere* chez le Comte de Toulouse. On paroît fort content des negociations du Comte de Rothembourg à *Madrid*, & on en reçoit de frequens Exprés. Le Duc de Ste. Croix, l'un des Plenipotentiaires du Roi d'*Espagne* au futur Congrès, dont les équipages sont déjà arrivés, est attendu de jour en jour; Mr. Barrenachea, qui arriva le mois dernier, est traité ici avec beaucoup d'égard & de distinction par L. M. & les Ministres, & pendant le séjour qu'il a fait à *Versailles*, à *Marly*, à *Trianon*, & à la *Menagerie*, on y a fait joüir toutes les eaux par ordre de la Cour. S. Ex. est, dit on, douée d'un génie merveilleux, & a beaucoup de mérite; elle a un train magnifique, & fait une très-belle figure. Le Marquis de la Fare est allé commander en *Languedoc*, dont il est Lieutenant-Genéral, à la place du Duc de Roquelaure; & les Etats de cette Province devans s'assembler le 11. Decembre, le Sr. Bonnier, qui en est Tresorier, est venu recevoir là-dessus les ordres de S. M. Le Roi a disposé de l'Abbaye de *Saint Satur*, Diocèse de *Bourges*, en faveur de l'Evêque d'*Auranches*, frere de Mr. le Blanc, Ministre des Guerres; & de celle de *St. Maurice de Carnoüët*, Ordre de *Cîteaux*, Diocèse de *Cornoüailles*, en faveur de l'Abbé de la Bourdonnaye. Le Duc d'Antin a été fort mal à *Fontainebleau* d'une goutte remontée dans l'estomach, dont il a été soulagé par trois saignées consecutives. Le 22. on dépê-

cha

cha un Exprés avec de nouveaux ordres pour le Comte de Rothembourg ; & le 24 le Sieur Bannieres , Courrier du Cabinet , revint de *Madrid* ; mais les dépêches qu'il a rapportées , sont tenues fort secretes.

IV. Les deux jeunes Princesses de *France* furent dernièrement indisposées à *Versailles* ; mais cet accident n'ayant pas eu de suite , l'allarme fut bientôt dissipée. Le vieux Maréchal de Villeroi revenant le 20. fort tard de la Maison d'un de ses voisins , son Carosse versa , & ce Seigneur se fit une contusion à la tête. Cette chute lui a renouvelé une retention d'urine , dont il est fort travaillé , & le Roi , la Reine & les Princesses du Sang , ont envoyé tous les jours dans son Château de *Villeroi* , sçavoir des nouvelles de sa santé , à laquelle tout le monde s'intresse véritablement. Mr. le Duc de Bourbon est rentré en graces , & le Roi d'*Espagne* lui rend son amitié. Ce Monarque demande qu'il soit rétabli dans tous les Conseils , & cette bonne harmonie entre les Princes du Sang , est une suite de la reconciliation des deux Cours. Le 24. le Cardinal de Rohan alla à *Chantilly* rendre visite à ce Prince , & S. A. S. viendra saluer L. M. à *Versailles* , dès que la Cour y sera revenuë. On assure que le Pape & le Roi sont enfin convenus , qu'à l'avenir tous les Evêques seront saciés par leurs Archevêques dans leurs Eglises Cathedrales ; à quoi le Clergé de *France* avoit formé jusqu'à present de grandes oppositions. La Compagnie des *Indes* a fait present à S. M. d'une Lionne , d'un Tigre , d'un Porc-Epic , & de 6. Oiseaux d'*Afrique* qu'on nomme *Demoiselles* , dont le plumage est d'une rare beauté , & tous ces animaux ont été conduits à la Menagerie à *Versailles*. Mr. de Valbelles,

belles, neveu de l'Evêque de *St. Omer*, qui vient de mourir, succède à cet Evêché, dont il étoit Coadjuteur; & l'Evêque de *Toul* est attaqué de la petite verolle à la Cour de *Lorraine*. Le Roi a donné l'Abbaye de *Montmartre*, à Dame d'Auvergne, Abbesse de *St. Remy de Villers Cotterets*, & Sœur de l'Archevêque de *Vienne en Dauphiné*; & celle de *St. Remy*, à Dame de *Tavannes*, Religieuse de ce Monastere, & Sœur du Comte de *Tavannes*, Lieutenant General en *Bourgogne*.

V. Le 25. la Cour partit pour *Petitbourg*, où elle arriva le soir, & le Prince de *Talmont* y reçut L. M. à la place du Duc d'Antin, qui étoit resté malade à *Fontainebleau*. Comme on avoit envoyé quelques jours auparavant dans cette maison les Chiens & les Equipages de chasse, le Roi y a pris pendant quelques jours ce divertissement dans la Forêt de *Senars*, & le 28. L. M. revinrent avec toute leur suite à *Verfailles*, où Elles reçurent le lendemain les complimens des Princes du Sang & des Ministres Etrangers, sur leur heureux retour. Mr. Van Hoey, nouvel Ambassadeur d'*Hollande*, étant arrivé à *Paris*, rendit dernièrement visite à Mr. de Chavelain, Garde des Sceaux, & Secretaire d'Etat pour les affaires étrangères. La jeune Reine Doüairiere d'*Espagne* s'est retirée pour quelques jours dans le Couvent des *Carmelites* du Fauxbourg *St. Germain*, & la Duchesse Doüairiere d'*Orleans* sa mere, est allé lui tenir compagnie dans ce Monastere. Le Comte de *Tarlo*, Ministre du Roi *Stanislas*, étant mort depuis peu à *Chambord*, le Collier de l'Ordre du *St. Esprit*, dont ce Seigneur étoit revêtu, a été remis au Roi; mais S. M. l'a d'abord renvoyé au Roi *Stanislas*, pour en disposer: c'est la 23^e. place qui vaque dans cet Ordre. On a pris avec

plaisir l'arrivée du Marquis de Bonac à *Soleure*, & la gracieuse reception qui a été faite à ce nouvel Ambassadeur par les Cantons *Suisses*. Le Maréchal de Villeroi qui étoit beaucoup mieux, s'est fait transporter à *Paris* dans une Chaise à Porteurs de S. M.

VI. Mr. le Duc de Bourbon se rendit le premier Decembre de *Chantilly* à *Versailles*, & eut l'honneur de saluer le Roi & la Reine, qui le reçurent d'une maniere très-gracieuse, & S. A. S. qui fait état de rester ici quelque tems, occupe un Appartement qui lui a été marqué dans le Château. Le 2. Mr. Van Hoey, Ambassadeur de L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces-Unies*, eut sa premiere Audience particuliere de L. M., étant conduit par Mr. de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs. On meuble un Appartement dans l'Abbaye de *St. Cyr*, pour l'Épouse du Roi Stanislas, Mere de la Reine, & cette Princesse y doit venir faire un sejour de quelques semaines, pour être à portée de voir plus souvent à *Versailles* la Reine sa fille, & les deux jeunes Princes ses petites filles. Depuis le retour du Roi de *Fontainebleau*, le Conseil de Cabinet a été assemblé plusieurs fois sur les dernieres dépêches du Comte de Rothembourg, apportées de *Madrid* par le Sr. Bannieres. On en a fait part aux Cours de *Vienne* & de *Londres*; mais comme on assure que la reponse de S. M. Cath. aux propositions qui lui ont été faites, n'est pas conforme aux Articles préliminaires, voilà les esperances d'un prochain accommodement dont on se flatoit, encore reculées. Cependant le Cardinal de Fleury a, dit-on, réitéré ses instances auprès du Roi d'*Espagne*, pour le porter à ratifier purement & simplement lesdits Préliminaires, & à ne plus retard

der l'ouverture du Congrès. Cette affaire est dans la dernière crise, & on espère toujours que la Cour de *Madrid* se rendra enfin à de si vives sollicitations. Voici l'extrait d'une Lettre écrite de *Paris* le 5. Decembre, par laquelle on jugera de l'état présent de cette importante négociation.

Le Sr. Bannieres, Courier du Cabinet vient d'être renvoyé au Comte de Rothembourg à Madrid, sans attendre la réponse du Roi de la Grande Bretagne, aux propositions que ce Courier avoit apportées dernièrement de la part du Roi d'Espagne: & cela parce qu'on a jugé ici, qu'elle n'étoit pas satisfaisante: de sorte que si S. M. Cath. a bonne envie d'accélérer l'ouverture du Congrès de Cambrai, & de tirer l'Europe de l'état d'incertitude où elle se trouve; il faut qu'elle se relâche de ses prétentions, & qu'elle fasse des propositions plus acceptables. &c.

Le Comte de Broglio, Ambassadeur de France auprès de S. M. Britannique, est dangereusement malade à *Londres*. L'Archevêque d'*Ambrun* n'est pas venu à la Cour, comme on l'y attendoit, & passera l'Hiver dans son Diocèse.

VII. *Paris*. Les esprits sont fort émus au sujet de ce qui s'est passé au Concile, d'*Ambrun*, & de la condamnation de Mr. de *Senes*; & le Pape a, dit-on, fait porter ses plaintes au Roi, par son Nonce en cette Cour, sur ce que ce Concile a outrepassé ses pouvoirs en jugeant ce Prélat, & avoit agi contre les droits du *St. Siege*, par rapport aux causes majeures. Cependant on parle pour l'année 1728. d'un Concile provincial à *Narbonne* ou à *Toulouse*, pour juger l'Evêque de *Montpellier*, & celui de *Castres*, qui s'est déclaré ouvertement pour Mr. de *Senes*; & ensuite d'un Concile

des Princes &c. Janvier 1728. 47

Concile National, qui ne sera composé que de deux Evêques de chaque Province au choix de la Cour, pour contenir les Evêques & les Ecclesiastiques qui se soulevent journellement. C'est un débordement de nouveaux Ecrits & contre la Bulle & contre l'Archevêque d'*Ambrun*, que toute l'Autorité de la Cour ne peut arrêter. On parloit d'interdire les Avocats du Parlement de *Paris* qui ont travaillé à une Consultation sur ces matieres, & en faveur de Mr. de *Senex*, mais cela n'a pas eu lieu, à cause des consequences. La Cour a seulement fait défenses à tous les Imprimeurs de cette Ville, de rien imprimer pour les Evêques & les Avocats, que les manuscrits n'ayent auparavant été revûs par le Lieutenant de Police; & Mr. le Garde des Sceaux a écrit une Lettre circulaire à toutes les Villes où il y a des Imprimeurs, afin que les Magistrats fassent des recherches exactes, & qu'on empêche l'impression des nouveaux Ecrits contre la Bulle & contre le Concile. Mr. de *Senex* est toujours à la *Chaise-Dieu*, laissant le soin de sa défense à ceux qui s'y intéressent. Son grand Vicaire a fait afficher à *Castellane* un Mandement d'excommunication qui fait grand bruit, contre l'Abbé de *Salon*, & le Sr. *Allard*, chargés par le Concile de la conduite du Diocèse de *Senex*, pendant l'exil de ce Prélat, & tout y est dans un étrange confusion, aussi bien qu'en diverses Communautés Religieuses & Chapîtres du Royaume, & même dans les Provinces, où chacun prend parti sur cette affaire. Après ce coup d'éclat, ce grand Vicaire, a, dit-on, mis sa personne en sûreté sur les Terres de *Savoys* qui confinent la *Provence*.

VIII. Le 12. la rentrée du Parlement se fit à la maniere accoutumée par une Messe solennelle du

St. Esprit, à laquelle toutes les Chambres assistèrent, & qui fut célébrée pontificalement dans la grande Salle du Palais, par Mr. l'Archevêque de *Sens*. Mr. de Portail, premier Président, remercia ce Prélat par un Discours fort éloquent; & Mr. Talon, Avocat General en prononça ensuite un sur la Noblesse & l'excellence de la profession d'Avocat, qui fit l'admiration de tous ceux qui l'entendirent. Ce grand & éloquent Magistrat la fit consister, non dans ce qui fait ordinairement leur merite auprès des Parties qui leur confient la défense de leurs Causes, mais dans l'amour de la verité & de la justice, dans le dévoüement au bien public, & dans la défense des loix de l'Etat qui en sont les colonnes: il proposa pour exemple Mrs. Patru & le Maître, tous deux celebres & fameux dans cette profession, qui avoient sacrifié leur fortune à ce devoir essentiel, & qui s'étoient acquis par leur fermeté une gloire immortelle &c. Le Conseil a approuvé le projet de Mr. de Marcy, pour rendre la *Somme* navigable au dessus de *St. Quentin*, par sa jonction avec l'*Oise*. Le 18. sur les 5. heures du soir le Moulin à poudre de *Verdun* sur *Meuse* sauta en l'air avec un fracas épouvantable, & avec six Ouvriers qui y travailloient. Prés de cent maisons de la Ville furent renversées, ou ébranlées, & quantité de personnes estropiées ou ensevelies sous leurs ruines. Une partie des grilles d'un Couvent de Religieuses qui en étoit éloigné de 800. pas, fut enfoncé par l'éclat des pierres: les vitres du Palais Episcopal, de même que la plûpart de celles de la Ville furent entièrement brisées, & on trouva sur les toits de plusieurs Tours & Maisons, des membres des personnes qui avoient sauté en l'air, & qui y avoient été jettez. C'est une désolation

inexpri-

inexprimable dans cette Ville, qui n'est pas encore revenuë de la frayeur que cet accident y a causé.

IX. Il a paru un Arrêt du Conseil du 4. Novembre, qui ordonne qu'à l'avenir les Changeurs établis dans les Villes & autres lieux où il n'y a point d'Hôtels des Monnoyes, seront tenus de recevoir au Marc toutes les anciennes Espèces & matieres d'or & d'argent, & d'en payer la valeur entiere, sans retenir aucun droit ni salaire.

On en attend, dit-on, un autre, portant Reglement, touchant la suppression des rentes viagères.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier : avec une recapitulation des principaux événemens de l'année 1727.

I. **D**ANS l'état où nous avons représenté l'Europe au commencement de l'année 1727., la Cour de Vienne n'avoit garde de se tenir dans l'inaction. La sagesse & la prudence, qui sont l'ame de ses Conseils, ne le permettoient pas. Les Alliez d'Hannover étoient puissans, & le devenoient encore tous les jours de plus en plus, par les intrigues secrètes qu'ils entretenoient dans les Cours du Nord; & il étoit d'une necessité indispensable, pour la sûreté de l'Empereur, de l'Empire, & les interêts de l'Espagne, devenuë son Alliée par le Traité de Vienne, de contrebalancer une Alliance qui sembloit ne plus garder de mesures. S. M. I.

en vint heureusement à bout sur la fin de l'année 1726. , par l'étroite Alliance qu'Elle contracta avec la *Russie*, & par l'accession au Traité de *Vienne* des Electeurs de *Baviere*, *Palatin*, de *Cologne*, de *Mayence*, & de *Treves*. Les Membres de l'*Empire* s'empreslerent alors de se réunir plus étroitement à leur auguste Chef, & se mirent en devoir, en concourant à sa défense, de concourir en même-tems à la leur, puisque l'interieur même de l'*Empire* étoit menacé, par les engagements opposés qu'avoient pris les Electeurs d'*Hannover* & de *Prusse*. Mais on n'eut bientôt plus rien à craindre de la part de ce dernier: des negociations habilement menagées l'ayant ramené & retiré d'une Alliance qui paroïssoit si directement contraire à ses intérêts. Les choses se trouvant dans cette disposition, le premier objet de S. M. I. fut de mettre en mouvement ses Troupes, qui étoient augmentées jusqu'à près de 180. mille hommes, pour arrêter les premiers efforts de ses ennemis, & défendre les Frontieres les plus exposées. On en fit marcher du fond des Pays Hereditaires, sous le Commandement du General Comte de Wallis, pour couvrir *Luxembourg*, ce boulevard de l'*Empire* du côté de la *France*, & on munit abondamment cette importante Place de tout ce qui pouvoit servir à une vigoureuse défense. On en tint d'autres à portée des *Pays-Bas*, que l'on croyoit menacés; & on prit toutes les précautions nécessaires, pour avoir des Armées nombreuses sur pied, & pour leur subsistance, en cas qu'il survint une rupture ouverte. Ce fut alors, & dans le tems qu'on étoit prêt à fraper le premier coup, que les negociations pour un accommodement, se renouèrent, & eurent le succès qui a été suivi de la signature des Préliminaires, & de l'indication d'un

Jamais

Jamais préparatifs de guerre ne s'étoient faits avec tant de vivacité, & jamais on ne les vit suspendus plus promptement. Aux premières propositions de paix, l'Empereur, dont les grandes vertus, la piété, & la grandeur d'ame font l'admiration de toute l'Europe, oublia tous les sujets de ressentiment qu'il pouvoit avoir: la pacification de l'Europe l'interessoit plus sensiblement que sa propre satisfaction; & ce grand Monarque uniquement touché du rétablissement du repos & de la tranquillité generale dont il devenoit l'arbitre, n'hésita pas un moment d'entrer dans les vûes pacifiques qu'on lui proposoit. Les articles en furent reciproquement signés à Paris, & ratifiés ensuite par toutes les Puissances interessées, à l'exception de l'Espagne, que des griefs avec l'Angleterre, dont elle demandoit la reparation, ont retenu jusqu'à present. C'est à la ramener à des sentimens plus pacifiques, que les negociations ont été employées pendant le reste de cette année, & à quoi on est encore actuellement occupé. Il ne tient donc plus qu'à ces differends, que le Congrès de Cambrai ne se tienne: les Ministres Plenipotentiaires sont nommés de toutes parts, mais on doute que l'ouverture de cette assemblée puisse se faire, à moins que l'Espagne ne ratifie purement & simplement les Préliminaires, & qu'elle ne se relâche de ses prétentions. Toutes les Puissances se prêtent avec chaleur à conclure cet accommodement; & l'Empereur, pour donner encore des preuves plus convaincantes de la sincerité de ses intentions, vient tout récemment, en exécutant un des Articles des plus essentiels des Préliminaires, de suspendre pour sept ans l'octroi accordé à la Compagnie d'Ostende, & de défendre pendant ce terme, à ses Sujets des Pais-Bas,

le Commerce des Indes. Cependant on ne déclare nulle part : l'Empereur & l'Empire tiennent toutes leurs forces sur pied, & c'est une précaution que la prudence semble exiger, dans l'état d'incertitude où sont encore les choses, & où elles seront tant que les Cours d'Espagne & de la Grande-Bretagne seront en différend. C'est encore une suite de cette sage prévoyance, qui a engagé l'Empereur à tenir un Corps considérable campé pendant l'Été sous le Canon de *Luxembourg*, tandis que la France avoit ses Armées campées sur la *Meuse* & sur la *Moselle*, sans qu'il se soit néanmoins rien passé de part ni d'autre, qui pût marquer la moindre défiance.

Ce qu'on peut observer de plus remarquable dans le cours de cette année, sont les projets pour faire fleurir le Commerce dans la Compagnie Orientale établie à *Trieste*, & pour la communication des Mers, par la jonction du *Danube* & de l'*Elbe*, avec plusieurs autres Rivieres; le zèle & l'empressement des peuples à fournir à S. M. les secours dont elle avoit besoin; les attentions de ce Monarque à prévenir & à pacifier les troubles de l'Empire; à distribuer la justice avec poids & équité, & à récompenser le mérite de ses Sujets; le secret impenetrable, & l'habileté dont les negociations de ses Ministres dans les différentes Cours, ont été soutennues; l'union parmi les Membres de l'Empire, entretenuë par sa haute sagesse; le retraite du Ministre Imperial de la Cour de *Londres*, & celle des Ministres Anglois de la Cour de *Vienne*, avec les raisons qui les ont occasionné; & enfin les Traités conclus avec les Regences de *Tunis*, & d'*Alger*, par la médiation de la *Porte*, pour la sûreté du Commerce & de la Navigation.

des Princes &c. Janvier 1728. 53

L'Empire a perdu sur la fin de l'année dernière, & dans le Cours de celle-ci, l'Electeur de *Baviere*, la Duchesse de *Zell*, Epouse de l'Electeur d'*Hannover*, Roi de la *Grande-Bretagne*; le Margrave Regent de *Bareith*; George I. Electeur d'*Hannover* & Roi d'*Angleterre*; la Reine de *Pologne*, Electrice de *Saxe*; le jeune Prince Héritaire de *Sultzbach*; le Prince Frederic de *Modene*, qui étoit au service de l'Empereur; le Duc d'*Holstein*, Evêque de *Lubeck*; le Duc de *Saxe-Soltsfelds*; Messire François-Antoine Comte de *Harrach*, Archevêque & Prince de *Saltsbourg*. La mort n'a point touché à l'auguste Maison Imperiale, & semble respecter des têtes si cheres & si précieuses.

II. *Vienne*. Voici copie des Articles conclus à *Constantinople* le 8. Mars 1727. au nom de S. M. I. & Cath., & de la Regence d'*Alger*, par la mediation de la *Porte-Ottomane*, au sujet de la Navigation, que nous promîmes, & dont nous fîmes mention le mois dernier.

Au nom de la Très-Sainte & Indivisible Trinité.

Après que le Mandement émané de la part du Très-Puissant & Serenissime Empereur des Ottomans, de l'Asie & de la Grece, *ACHMED CHAM*, Fils du Sultan *MEHMET-CHAM*, fut ci-devant envoyé aux Communantez d'*Alger*, de *Tunis* & de *Tripoli*, par *Ismaël Aga*, Chef intime des *Chambellans*, & par *Sulciman*, *Aga* de l'illustissime & Excellentissime Seigneur *Mustapha Bassa*, Suprême Amiral de la susdite respectable *Porte*; Contenant que dans les Articles de Paix reçus & échangez par les deux Parties à *Passarowitz*, il étoit exprimé, que suivant les Conventions precedentes & les resolutions des Commissaires nomi-

mez de part & d'autre, les Marchands, Sujets & Vassaux du Très-Auguste, Très-Puissant & invincible Empereur des Romains CHALES VI., pourroient librement & scurement faire Commerce par Terre & par Mer, dans la Domination des Ottomans, avec des Apareils & Pavillons des Vaisseaux & Lettres Patentes de l'Empereur, & qu'ayant payé les Droits nécessaires, ils ne seroient point molestez ni attaquez, mais au contraire protegez.

A quel effet, le Sr. Jean de Schonamille, & le Sr. Nicolas de Thelis, en qualité de Commissaires Plenipotentiaires de Sa dite Maisté l'Empereur des Romains, furent envoyés aux susdites Communautés, lesquels (à cause de certains empêchemens ne purent entrer en conference avec la Communauté d'Alger en Afrique;) mais étant arrivés à Tunis, & les ordres dont ils étoient chargés ayant été ouverts, & lus en presence du Très-Excellent Seigneur le Vice-Roi de Tunis, Hussein-Peig, de Daïo Maffio, & des Principaux du Royaume, ils convinrent du consentement unanime des Anciens de la Milice & des Loix, à l'intervention dudit Chef intime des Chambellans de la susdite respectable Porte, & de l'Aga Sulciman, Deputé de l'Illustrissime, & Excellentissime Seigneur le Supreme Amiral, de treize Articles, & le Traité de Paix ainsi conclu fut échangé des deux côtés.

Mais à leur retour de Tunis dans le dessein de se rendre à Tripoli à l'entrée de l'Hiver, le Vaisseau qu'ils avoient monté ayant été repoussé, Ilmael Aga, Chef intime des Chambellans, nommé en qualité de principal Commissaire de la respectable Porte, expédia une personne de sa suite à la Communauté de Tripoli, avec l'ordre mentionné du Sultan, auquel fut aussi obéi: Et ladite Communauté laissa à l'Illustrissime & Excellentissime
Seigneur

des Princes &c. Janvier 1728. 55

Seigneur Mustapha Bassa, *Supreme Amiral de la respectable Porte, selon la coutume, le soin & la conduite de leurs affaires, & lui envoya une Lettre particuliere avec le Plein Pouvoir de conclure aussi la Paix avec Sa S. Majesté Imperiale & Catholique, suivant le Traité de Paix de Tunis.*

En consequence de ci-dessus, Sadite Excellence le Supreme Amiral étant entré en Conference avec Joseph de Dierling, Resident & Ministre de Sa Sacrée Majesté Imperiale & Catholique auprès de la respectable Porte, il convint des treize Articles suivans, selon le Traité de Tunis, & y souscrivit; & comme il avoit été substitué de la part d'Alger, Communauté d'Afrique, par la Lettre & Plein-Pouvoir special, pour entrer en Traité, selon les Conditions & les Articles de Paix faits avec les Communautés de Tunis & de Tripoli; A cette cause, étant entré en Conference touchant cette Paix en vertu de son Plein-Pouvoir, selon la forme des Traités de Tunis & de Tripoli, avec moi Ministre & Resident de Sa Sacrée Majesté Imperiale & Catholique auprès de la respectable Porte, & Commissaire Plenipotentiaire en cette Negociation, la Paix entre sa Susdite Majesté Imperiale & Catholique & le Senat d'Alger en Afrique, a été concluë, dont les Articles sont les suivans.

La suite pour le mois prochain.

III. Le 4. Novembre, fête de *St. Charles*, dont l'Empereur porte le nom, la Cour fut très magnifique & fort nombreuse au Palais. L. M. Imp. dînerent en public, & le soir on donna la premiere representation d'un nouvel Opera, intitulé, *Ornospade*. Le dernier Courier venu de *Petersbourg*, a aporté la ratification signée par le nouveau Czar, du dernier Traité conclu entre l'Empereur

pereur & la feu Czarine : & le Comte de Wra-tislaw a ordre de se tenir prêt à partir pour la Cour de *Russie*, avec de riches presens pour ce jeune Monarque. Le Comte de Reihestein est parti pour son Ambassade de *Suisse* ; & le Comte de Wurmbrandt, qui doit retourner dans les Cours d'*Allemagne*, sera, dit-on, chargé de faire de nouvelles tentatives auprès de l'Electeur *Palatin*, touchant l'affaire de la succession de *Berguas* & de *Quillers*, en faveur du Roi de *Prusse*. Le Comte de Nostiz est nommé pour aller à *Stocholm*, d'où le Baron de Craffaw est attendu, & à son arrivée le Ministre Anglois, qui est ici *incognito*, prendra un caractère public. Le Comte de Bolagnos part pour son Ambassade de *Venise*. Le Comte de Martinitz a été fait Chambellan de la *Clef d'or* ; & le Regiment d'Infanterie, vacant par la mort du Lieutenant General de Langlet, a été donné au Marquis Lucini General Maréchal-Lieutenant.

IV. On remarque une union fort étroite entre S. A. S. le Prince *Eugene* de *Savoie*, & le Duc de Richelieu Ambassadeur de *France*. Ce Ministre est très-assidu à lui faire sa cour, & est de toutes les parties de plaisir de ce Prince. L'Empereur fait preparer une magnifique Croix d'or, enrichie de diamans de prix, pour le Cardinal de Fleury, premier Ministre de S. M. T. C., & malgré toutes ces démonstrations de confiance, on parle toujours plus de guerre que de paix. On continué les levées de Troupes dans tous les Pays Hereditaires, & on remplit les magazins de toutes les Places frontieres, en cas qu'il survienne une rupture imprévûë, que cette Cour fait tout son possible de prévenir. L'Empereur a revoqué le don qui avoit été fait au Prince de *Menzikof*, d'un Duché

Duché en *Silésie*, & S. M. a reçu avec beaucoup de satisfaction un present qui lui a été envoyé par le Roi de *Dannemarck*, consistant en 18. Faucons, & en 6. Chiens de chasse. Il est arrivé à *Trieste* un Turc de distinction qui y fait sa quarantaine, & qui demande la protection de l'Empereur. On doute que S. M. la lui accorde, & l'Aga qui réside ici, a fait part de cet événement à la *Porte*.

V. L'Empereur & l'Imperatrice allerent le 14. à *Closter-Newbourg*, où L. M. celebrent le 15. la fête de *St. Leopold*, dont les Reliques sont gardées dans l'Eglise de ce Monastere. Le 19. fête de *Ste. Elizabeth*, dont l'Imperatrice porte le nom, S. M. reçut les complimens de la Famille Imperiale, de la Noblesse & des Ministres étrangers. L. M. Imp. tintent Chapelle publique au Palais, & dînerent ensuite en public au bruit des Trompettes & Timbales. Il y eut le soir une magnifique serenade dans la Salle d'*Espagne*, sur une machine de l'invention du Sr. Joseph Galli-Bibiena, premier Ingenieur & Architecte de l'Empereur. Les murailles de la Salle parurent d'abord toutes nuës, mais tout à coup le Theatre entier descendit d'en haut avec tous les Acteurs & les Militiens, au grand étonnement de l'Assemblée. On parle fort d'un Traité qui est sur le tapis, entre S. M. Imp. & le Roi de *Sardaigne*; ce Prince ayant fait faire ici quelques propositions qui ont été parfaitement bien reçues. Les Conférences se continuent entre les Ministres de S. M. & ceux de *France* & d'*Espagne*, pour moyenner l'accommodement entre les Cours de *Madrid* & de *Londres*, & acclerent l'ouverture du Congrès. On se flatte aussi d'une prochaine réunion de la Cour Imperiale avec les Puissances Maritimes, & du

renou-

renouvellement des anciennes Alliances ; l'Empereur ayant envoyé depuis peu ordre à *Ostende* de suspendre la Navigation de cette Compagnie aux *Indes*, pendant le terme de sept années, comme il est stipulé par les Articles préliminaires : de quoi la Cour de *Londres* & les Etats Generaux paroissent fort satisfaits ; & le Ministre de L. H. P. en a complimenté S. M. I. comme d'une marque de son zèle pour la tranquillité publique. La declaration de S. M. Imp. qui a été signifiée aux Directeurs de cette Compagnie, porte en substance, „ Que pour le bien de la paix de l'Europe, „ & pour des raisons d'Etat, l'Empereur avoit suspendu pour le terme de 7. ans, l'octroi accordé à ladite Compagnie, & tout Commerce des „ *Pais-Bas* aux *Indes*, à compter du 31. Mai „ 1727. jour de la signature des Préliminaires ; „ leur défendant aussi d'envoyer aux *Indes* pendant le tems de la susdite suspension, les deux „ Vaisseaux l'*Imperatrice Elizabeth*, & la *Maison* „ d'*Autriche*, qu'ils avoient fait équiper pour cet „ effet. Le Prince de Saxe Hilperhausen, qui est au service de l'Empereur, ayant embrassé à *Naples*, la Religion *Catholique-Romaine*, a été fait General-Major. Il est arrivé ici un Capitaine de chaque Regiment des Troupes Imperiales qui sont dans le Royaume de *Naples*, pour faire des Recrues dans les Pays-Hereditaires, afin de completer leurs Corps sur le pied de la dernière augmentation : & ceux qui sont en *Sicile*, à *Milan*, & à *Mantouë* feront les leurs dans les Villes de l'*Empire*.

VI. L'ouverture de la Diette des Etats de la *Basse-Autriche*, se fit le 20. à *Vienne*, avec les ceremonies accoutumées. L'Emperere y assista en personne, & le Comte de Sinzendorff, Chevalier de la *Toison d'or*, & Grand Chancelier de la Cour,

fit à l'Assemblée le Discours suivant au nom de S. M. & dont voici la traduction.

SA Majesté Imperiale & Catholique, notre très-gracieux Souverain, assure de sa Protection, Grace, & Bienveillance, les Etats de l'Archiduché de la Basse-Autriche, consistans en Prélats, Seigneurs, Chevaliers, Villes & Bourgs, & Elle reçoit une satisfaction toute particuliere, de les voir assemblez en si grand nomore.

Toute la Terre sçait, combien Sa Majesté Imperiale & Catholique a eu à cœur de procurer à l'Europe la Tranquillité & la Paix. C'est dans cette vûë, qu'Elle s'est souvent relâchée de ses Droits, & qu'en dernier lieu, Elle a consenti à des Préliminaires d'Accommodement, & à un Congrès, où, supposé que tous les Esprits soient dans les mêmes sentimens pacifiques, on a lieu d'esperer une Paix generale.

Mais comme le but d'une prévoyance si salutaire, a dû être soutenu par des precautions necessaires, Sa Majesté Imperiale s'est trouvée obligée d'augmenter considerablement ses Troupes, de se pourvoir de Munitions, & de faire des Alliances qui l'ont engagée dans des Dépenses considerables, sans que pour cela ses Etats en ayent été surchargez jusqu'à present.

Ainsi, pour exécuter un Projet si utile, & pour le conduire à une heureuse fin, Sa Majesté Imperiale a besoin de l'assistance de ses Royaumes & autres Pais Hereditaires. C'est aussi ce qui l'a portée à communiquer encore une fois la Conjoncture où Elle se trouve aux Etats de la Basse-Autriche, & à leur declarer ses veritables sentimens là-dessus, par les Demandes ci-jointes. Surquoi Sa Majesté Imperiale & Catholique espere, que ces mêmes Etats,

suivant

suivant leur fidélité naturelle, & leur zèle accoutumé, examineront la véritable situation des affaires, qu'ils en délibéreront promptement, & qu'ils prendront là dessus des résolutions agréables à Sa Majesté Imperiale & Catholique, & salutaires à leur Patrie.

Le Comte de Harrach, Maréchal de la Basse-Autriche, repondit à ce discours en ces termes.

S*erenissime, Très-Puissant, & Très-Invincible Empereur des Romains, Roi d'Espagne, de Hongrie, & de Bohême, Très-Gracieux Souverain. Les fideles & obéissans Etats de la Basse-Autriche, composez des Prélats, Seigneurs, Chevaliers, Villes & Bourgs de cette Province, remercient très-humblement Votre Majesté Imperiale & Catholique, de la Grace qu'Elle leur a faite d'honorer encore aujourd'hui leur Assemblée de son Auguste Presence. Ces mêmes Etats sont entièrement convaincus des raisons pressantes qui contraignent Vôtre Majesté Imperiale, d'avoir sur pied le même nombre de Troupes que ci-devant, & que c'est là le moyen le plus seur & le plus efficace, pour rétablir la Tranquillité generale en Europe, & pour joüir plus long-tems des doux Fruits de la Paix. Après ces Considerations, les susdits. fideles & obéissans Etats, ne manqueront pas d'examiner au plutôt les Demandes qui leur sont faites de la part de leur Souverain, d'expedier promptement la Response qu'ils y doivent donner, & de faire leur possible, pour repondre à la gracieuse Declaration de Vôtre Majesté Imperiale & Catholique. Elle sait combien les susdits fideles & obéissans Etats, se sont épuisez par les Dons gratuits qu'ils ont offerts depuis plusieurs années; de sorte qu'ils esperent, & sont pleinement persuadez, que Vôtre Majesté Imperiale*

des Princes Ec. Janvier 1728. 61

portale & Catholique voudra bien les decharger gracieusement pour la suite, afin qu'ils puissent se relever & se retablir. Au reste, ces mêmes fideles & obéissans Etats, & moi en particulier, nous nous recommandons à la Grace de Vôtre Maj. Imp. & Cath., & à sa puissante Protection.

Les Etats de *Moravie* s'assemblerent le 12.; ceux de *Boheme* le 18. à *Prague*, & ceux de *Silésie* le 24. à *Breslau*. L'Evêché de *Laubach*, vacant par l'élevation de son Evêque à l'Archevêché de *Salzbourg*, vient d'être conféré au Comte de *Schrottenbach*, Doyen du Chapitre de la même Eglise. Le Comte de *Nostiz* a été nommé Envoyé de S. M. à la Cour de *Suede*; & Mr. *Henry Adolphe de Rabenau*, Lieutenant Colonel du Regiment de *Culmbach*, en a été fait Colonel. L'Empereur a permis à la Compagnie Orientale établie à *Vienne*, de transporter à *Belgrade* le Bureau qu'elle avoit à *Constantinople*.

VII. L'Imperatrice Regnante se trouva un peu indisposée le 27., & eut quelques ressentimens de fièvre. Le Comte de *Königsfeck* a ordre de rester à la Cour de *Madrid*, jusqu'à ce que les differends de cette Cour avec la *Grande-Bretagne* soient accommodés. La Chambre Imperiale a réglé les apointemens des Plenipotentiaires de S. M. au Congrès, à 50. mille florins pour le premier, & 40. mille pour ses équipages; à 40. mille florins pour le second, & à 30. mille florins pour ses équipages; & à 30. mille florins pour le troisième, & 20. mille pour ses équipages & frais de voyage. On confirme que le Comte de *Lamberg* est nommé à l'Ambassade de *Rome*; que le Comte de *Chernzin*, Seigneur de *Boheme*, ira en *France*, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, à la place

place du Comte Etienne de Kinski, qui s'en est excusé, & que le Comte Joseph de Kinski ira avec le même caractère à la Cour de *Londres*.

IX. *Mayence*. Le 25. Novembre l'Electeur de *Treves* fit son entrée publique en cette Ville, en qualité de Coadjuteur de cet Electorat, & le 26. S. A. S. E. en prit possession. Le même jour les deux Electeurs jurèrent solennellement un Acte d'union, conclu avec les deux Electeurs du *Rhin*, sçavoir, de *Cologne* & *Palatin*: on l'annonça au peuple par une salve de cent pieces de Canon, & il y eut ensuite un magnifique festin au Palais Electoral. Le 27. il y eut grande chasse à *Hidelseim*; & le 28. l'Electeur de *Treves* partit pour retourner dans son Evêché de *Worms*.

Le Landgrave de *Hesse-Cassel* augmente, dit-on, ses Troupes de quelques mille hommes.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en P O L O G N E & dans les Pais du N O R D, depuis le mois dernier: avec une recapitulation des principaux événemens de l'année 1727.

I. **L**Es principaux événemens que la *Pologne* nous fournit pendant l'année 1727., sont, la Diette generale tenuë à *Grodno*, & les Constitutions faites par cette Assemblée: l'élection du Comte Maurice de *Saxe* à la succession éventuelle de *Courlande*, par les Etats de ce Duché: la Commission établie par le Roi & la Republique, pour casser ladite Election, & partager ce Duché en Palatinats: l'opposition des *Russes*, & leur entrée

en *Courlande* : la retraite du Comte Maurice de *Saxe* : les broüilleries avec la Cour de *Rome*, au sujet des entreprises du Nonce du Pape, sur la juridiction temporelle : le rapel du Nonce.

En *Suede* & en *Dannemarc* : l'Assemblée des Etats Generaux de *Suede* à *Stockholm* : l'accession des deux Couronnes au Traité d'*Hannover* ; les grands armemens de Sa Maj. Dan., & la jonction de sa Flotte dans la Mer *Baltique* avec celle du Roi de la *Grande-Bretagne*.

En *Russie* : le Traité d'Alliance conclu avec l'Empereur : les Flottes d'*Angleterre* & de *Dannemarc* dans la *Baltique*, tenans le Port de *Revel* bloqué ; la mort de la Czarine : l'avenement du jeune Czarowitz au Trône, sous le nom de *Pierre II.* : la disgrâce du Prince de *Menzikoff*, & la retraite du Duc d'*Holstein-Gottorp* dans ses Etats ; Voilà en abrégé ce qui s'est passé dans les Cours du Nord de plus interessant.

II. *Courlande*. On a vû dans ces memoires un recit assez exact de ce qui s'est passé en *Courlande*, au sujet de l'élection du Comte Maurice de *Saxe* à la succession éventuelle de ce Duché, & de l'intérêt qu'ont pris à cette affaire la Republique de *Pologne* & la Cour de *Russie*. Il faut à present satisfaire la curiosité du Lecteur, en lui apprenant ce que c'est que la *Courlande* ; sur quoi elle fonde son indépendance ; comment elle dépend de la Republique de *Pologne* ; & les raisons qui engagent la *Russie* à la proteger. C'est un éclaircissement absolument necessaire pour l'intelligence, tant de ce qui s'est passé, que pour les suites que pourroit avoir un événement qui a fait tant de bruit. Ceci est tiré des memoires du Regne de l'Imperatrice *Catherine*, imprimés à la *Haye* chez *Alberts & Van Kloot*.

LA Courlande est un ancien Duché, qui autrefois faisoit partie de la Livonie; il appartenoit à l'Ordre Teutonique, & avoit Droit de Siéger dans la Diéte de l'Empire, où il est encore appelé & où il a son Siége renversé. Il devint Etat Souverain, quoique dépendant de la Pologne, en 1561 que Godhard Ketler, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, renonça à l'Ordre, & ayant signé & juré à Vilna le 28. Novembre les Pacta subjectionis, il fut proclamé au nom du Roi de Pologne, Duc de Courlande & de Semigalle, mais avec les mêmes droits de Souveraineté qu'il possédoit auparavant, comme celui de battre monnoye, que les Roi de Pologne n'ont pas, & un pouvoir absolu dans le Spirituel comme dans le Temporel, puisqu'il est en Courlande Chef de l'Eglise. Outre cela il fait les Loix, & leve les taxes avec le consentement des Etats du Pais. En un mot le Duc de Courlande possède ce Duché de la même manière que l'Electeur de Brandebourg possède la Prusse: ce qui paroît par les Lettres d'investiture où il est dit: Nous lui conférons le titre de Duc de la même manière & avec les mêmes dignitez, honneurs & privileges, qui ont été accordés à l'Illustre Duc de Prusse.

Pour donner une idée de l'indépendance de ce Duché, il suffit de remarquer, que c'est un Fief offert & non donné, & que le Duc de Courlande a droit de tenir un Ambassadeur à Varsovie, où il en reçoit l'Investiture par ses Ambassadeurs avec une pompe & une Solemnité extraordinaire. On peut juger par ces circonstances combien. ce Fief est distingué des autres. Ajoutons à cela que l'on a vu des Ducs de Courlande Mediateurs entre les Rois de Pologne & leurs ennemis, comme au Traité de 1636. entre le Roi de Pologne & la Reine Christine

des Princes &c. Janvier 1728. 65

fine de Suede : qu'ils font des Alliances avec leurs Voisins, comme le Duc Jacques avec le Czar de Russie, auprès duquel il avoit un Ambassadeur : qu'ils reçoivent des Ambassadeurs des Têtes couronnées : qu'ils peuvent mettre sur pied 15. à 18. mille hommes : que ci-devant ils ont eu en mer jusqu'à 40. Vaisseaux, dont 20. portoient depuis 30. jusqu'à 80. pieces de Canon ; enfin qu'ils se disent dans leurs titres, Par la Grace de Dieu Duc de Courlande, &c. ; que les Rois de France les traitent de Cousins, & que l'Empereur leur donne l'Illustrissime, & la Republique de Pologne l'Illustrissime & Très-Haut.

La Famille de Godhard Ketler y a regné jusqu'à present au nombre de 7. Ducs, qui sont Godhard, Frederic I., Guillaume, Jacques, Frederic II., Frederic Guillaume, & Ferdinand. Celui ci Fils du Duc Jacques & de Louise Charlotte de Brandebourg, Sœur du Grand Frederic Guillaume, a succédé à son Neveu qui n'a pas laissé d'enfans de son Mariage avec la Princesse de Russie Anne Iwanowna, Niece de Pierre le Grand & Fille du Czar Iwan Alexiowitz. Le Duc Ferdinand avoit été Regent du Duché depuis la mort de son Frere Frederic en 1698. jusqu'en 1710, & il succéda à son Neveu en 1711. dans le tems que les Russes étoient maîtres du Duché, qu'ils avoient conquis sur les Suedois, qui s'en étoient rendus les maîtres avant la Bataille de Pultowa.

Le Duc Ferdinand est Catholique Romain, & par consequent peu agreable à ses Sujets, & il n'a point d'enfans Voilà la source des troubles dont la Courlande est menacée, & auxquels la Russie est obligée de prendre part, tant par l'Alliance qu'elle a avec ce Duché, que par la protection qu'elle doit accorder à la Duchesse Doüairiere, & par un inre-

vêt de convenance, puisque ce Duché sert de barrière ou plutôt de rempart à la Livonie du côté de la Russie & de la Pologne. Que si l'on veut avoir égard au Sang des Ketzlers: on verra que les Enfans du Margrave Albert Frederic, Epoux de Marie-Dorothée de Courlande, second Enfant de Frederic II. & aînée du Duc Frederic-Guillaume, sont les premiers à succeder, & après eux, les Princes de Hesse Hombourg, comme posterité mâle de Louïse-Elizabeth de Courlande, Sœur de Frederic II.

La Suite pour le mois prochain.

III. *Petersbourg.* Le 22. Octobre le Czar entra dans sa treizième année. Suivant un nouveau plan qui a été proposé, il y aura à l'avenir cinq Départemens, le premier pour les affaires de la Guerre; le 2. pour celles de la Marine; le 3. pour les affaires étrangères, le 4. pour les affaires intérieures de l'Empire; & le 5. pour celles concernant les Pays conquis. Le Prince Galitzin, le grand Amiral Apraxin, le Vice-Chancelier Osterman, le grand Chancelier Golofkin, & un Seigneur de la Noblesse de *Livonie*, en seront faits Présidents. Le départ de la Cour pour *Moscow*, où doit se faire le Couronnement du jeune Monarque, a été fixé au mois de Janvier, par une Declaration de S. M., publiée à ce sujet. Toutes les dispositions sont faites pour cette Ceremonie, & il y a des médailles d'or frappées pour la valeur de 40. mille roubles, qu'on a déjà envoyé sous bonne escorte à *Moscow*. S. M. a aussi écrit une Lettre au Duc & à la Duchesse d'Holstein Gottorp, par laquelle Elle leur fait part de la disgrâce du Prince de Menzikoff, & les invite d'une manière très-gracieuse de revenir à sa Cour, leur offrant non seulement sa Flotte pour leur retour, mais aussi ses

Armées

des Princes &c. Janvier 1728. 67

Armées & ses trésors pour leur service. On con-
tinue le Procès de ce Seigneur disgracié, & on fait
monter à 120. les chefs d'accusation sur lesquels
il doit répondre. *Nous promettons pour le mois
prochain une Lettre touchant la vie, les aventures,
& le caractère de cet infortuné Ministre, qui est
curieuse & amusante.*

Le Welt-Marechal Comte de Sapiéha a été fait
Gouverneur de la Forteresse de *Petersbourg*; & Mr.
Jagozinski, General en Chef des Troupes de Sa
Maj., dont il a déjà commencé de faire les fon-
ctions, & Capitaine Lieutenant des Gardes Che-
valiers: Emplois donc étoit ci-devant pourvû le
Prince de Menzikoff. On apprend que le Duc de
Liria, Ambassadeur d'*Espagne* en cette Cour, est
arrivé en *Livonie*, d'où il est attendu ici. Les
Academiciens que le feu Czar avoit rassemblés de
toutes les parties de l'*Europe*, pour former une
Université en cette Ville, commencent à se retirer,
sans congé de la Cour, & même sans exiger leurs
gages. Le General des Galeres a été arrêté.

A R T I C L E V I I I .

*Qui contient ce qui s'est passé de plus consi-
derable en ANGLETERRE, en
HOLLANDE, & aux PAYS-
BAS, depuis le mois dernier: avec la
recapitulation des principaux événemens
de l'année 1727.*

1. **J**Amals l'*Angleterre* n'a fait une si grande
parade de ses forces & de sa puissance qu'au
commencement de l'année 1727.: c'étoit
l'effet de l'union des Membres avec le Chef;

de l'habileté du Ministère, & de la confiance du Parlement au Monarque qui tenoit pour lors les rênes du Gouvernement. On se préparoit tout de bon à la guerre dans ces Royaumes: le Traité de *Vienne* conclu avec l'*Espagne*; l'Alliance de l'Empereur avec la *Russie*, & les prétentions que la Cour de *Madrid* conservoit depuis long-tems sur cette Couronne, causoient ici de grands ombrages. De là les Alliances menagées par les Alliez d'*Hannover* avec les Cours de *Suede* & de *Danemarck*; les formidables Escadres envoyées dans la Mer *Baltique*, qui ont tenu dans l'inaction les forces Russiennes dans leurs propres Ports; celles dans la *Méditerranée*, pour observer les mouvemens des Espagnols, & dans l'*Amerique*, pour empêcher le retour des Gallions. On prévoyoit aisément par toutes ces démarches, & par les dépenses excessives que faisoit l'*Angleterre*, qu'elle s'intéressoit sérieusement dans cette affaire, & qu'elle s'attendoit à une guerre ouverte. Le Siege de *Gibraltar* formé par les Espagnols, redoubla ses attentions, & on la vit porter aussi-tôt une partie de ses forces dans le Détroit, pour faire échouer cette entreprise. L'ouverture du Parlement qui se fit au mois de Janvier, découvrit encore mieux les dispositions de la Nation Angloise à cet égard. Les résolutions y furent vives, & toutes conformes aux intentions de la Cour: la Chambre des Communes se relâcha jusqu'à accorder à ce Monarque des choses jusqu'à présent inouïes, soit pour l'augmentation des forces de terre & de mer, soit pour leur entretien, & la levée des subsides. On y poussa les choses vivement & ouvertement contre la Majesté de l'Empereur & de l'*Empire*; non seulement par des expressions fort vives, mais encore par ce qui se passa, contre le droit des gens, à l'égard

du Ministre Imperial à la Cour de *Londres*, auquel on notifia un ordre de se retirer. On s'attendoit qu'une conduite si violente, auroit des suites funestes : les hostilités contre l'*Espagne* commencèrent alors, & on ne parut plus garder de mesures. On augmenta avec chaleur la Flotte, & les forces de terre, & les Escadres furent partout renforcées. Cependant au milieu de toutes ces allarmes, un accommodement fut heureusement menagé, & le 31. Mai suivant, les Articles préliminaires en furent signés à *Paris* par les Ministres de l'Empereur, de la *France*, de l'*Angleterre*, & des Etats Generaux des *Provinces Unies*. La *Grande-Bretagne* entra avec empressement dans ce projet, mais elle ne desarma pas pour cela ; l'*Espagne*, avec laquelle subsistoient toujours les mêmes différends, ayant refusé d'y être comprise, & d'en ratifier les Articles.

Ce fut après avoir, en quelque maniere, rétabli le calme, que le Roi prit la résolution de partir pour les Etats d'*Allemagne*; & ce fut dans ce voyage que ce Prince mourut à *Osnabruch* d'une attaque d'apoplexie, sans avoir eu le tems de jouir des fruits d'une paix qu'il avoit en quelque façon procurée à l'*Europe*. La mort de *George I.* ne changea rien au systême qui avoit été établi, ni au projet concerté pour la pacification generale. Les negociations pour ramener l'*Espagne* à un accommodement, se sont continuées, sans que pour cela la *Grande-Bretagne* ait rien diminué de ses armemens, & on peut voir dans les articles précédens, jusqu'où ces mêmes negociations ont été poussées, & dans quel état elles sont actuellement.

On ne fut pas plutôt informé à *Londres* de la perte que venoient de faire ces Royaumes, par la mort du Roi, que le Trône se trouva rempli

par le Prince de Galles, son fils, qui fut proclamé le 26. Juin avec un applaudissement universel. Jamais contentement n'a été plus unanime, & jamais Prince n'a pris la Couronne, sous de plus heureux auspices. Le Parlement qui s'assembla le 8. Juillet, donna des preuves de sa fidélité & de son zèle, par les Adresses les plus soumises, le Clergé, la Noblesse, les Universités, les Provinces, & les Villes suivirent le même exemple avec empressement, & le 12. Octobre le Couronnement du nouveau Roi & de la Reine son Epouse, se fit à *Westmunster*, avec une magnificence surprenante, & avec une tranquillité qu'aucune intrigue n'a pû alterer. Le nouveau Monarque a signalé les commencemens de son Regne par une ample distribution de bienfaits, en remplissant les Charges de Sujets, dont le choix a été généralement applaudi, & en laissant subsister, & en appuyant de son Autorité toutes les mesures que le feu Roi avoit prises pour la tranquillité au dehors, & pour la prospérité de ses Royaumes au dedans. Enfin on regarde comme une espece de prodige, que cette Nation, naturellement si inquiète, si jalouse de ses Libertez, & d'ailleurs si divisée par des interêts de parti, se soit trouvée si parfaitement réunie dans le choix qu'elle vient de faire de ce Prince, pour remplir le Trône de *a Grande-Bretagne*. Cette unanimité ne forme pas un petit éloge pour ce Monarque; ses grandes vertus, & ses éminentes qualités, lui meritent, sans doute, un respect & une approbation si générale.

La *Hollande* ne fournit rien au dehors de fort brillant, mais sa conduite au dedans n'est pas moins digne d'attention. Cette sage Republique ne s'écartant jamais de ses principes ordinaires;
après

des Princes Ec. Janvier 1728. 71

après avoir menagé habilement, lorsqu'il en étoit question, pour ses intérêts particuliers, toutes les Alliances qui pouvoient les appuyer, a fait les armemens que la prudence & la nécessité exigeoient qu'elle fit dans une conjoncture si épineuse, & s'est aussi tenuë sur la simple défensive; mais sans perdre de vûë les négociations qui pouvoient lui procurer une paix avantageuse, & écarter une guerre, toujours onereuse à un Etat Republicain. La sagesse de L. H. P. & l'habileté des Ministres dans les différentes Cours, n'ont pas peu contribué à les conduire au point où nous les voyons aujourd'hui.

II. *Londres.* Le Roi entra le 10. Novembre dans sa 43^e. année. On arbora à cette occasion l'Etendart Royal aux lieux accoutumés, & on tira le Canon de la *Tour* & du *Parc*; mais à cause de la fête du Chevalier Edoïard Becker, nouveau Lord-Maire de *Londres*, les autres réjouissances furent remises au 12. Voici une succincte relation de cette fête, qui se donna ce jour-là 10. à l'Hôtel de Ville.

Le Chevalier Edoïard Becker, nouveau Lord-Maire, accompagné du Chevalier Jean Eyles son prédécesséur, des Aldermans & des Scherifs en Robes d'écarlate, se rendit en Carosse de l'Hôtel de Ville, sur le bord de la *Tamise*, entra avec eux dans les Barges de la Ville, & vint avec une nombreuse suite d'autres Barges, mettre pied à terre à la Halle de *Westmunster*, où il prêta le serment devant les Barons de l'Échiquier; après quoi il retourna par eau jusqu'à *Black-Fryars*; & de là en Carosse à l'Hôtel de Ville, accompagné de plusieurs Ministres d'Etat, & Membres du Conseil Privé, & des Juges du Royaume. Le Roi & la Reine avec les jeunes Princesses, vinrent sur les trois heures de l'après-midi, en *Cheapside* avec un nom-

breux cortège de Carosses , dans lesquels étoient les grands Officiers de la Couronne , & beaucoup de Noblesse , sous l'escorte d'une Compagnie des Gardes du Corps , d'un autre de Grenadiers à cheval , & des Suisses de la Garde. Les Milices de la Ville étoient rangées en double haye dans les ruës , depuis *Temple-Bar* ; tous les Balcons étoient ornés de riches tapis , & L. M. s'étant mises sur un de ces Balcons , vis-à-vis l'Eglise de *Bow* , virent passer la Procession du Lord Maire. Après que cette Procession fut arrivée à l'Hôtel de Ville , les Scherifs vinrent en ceremonie recevoir L. M. & les Princesses en *Cheapside* ; & les ayant conduites à l'Hôtel de Ville , le nouveau Lord Maire les reçut à l'entrée de cet Hôtel , & presenta à genoux l'Epée au Roi. S. M. la lui rendit d'abord , & le Lord-Maire porta ensuite cette Epée devant le Roi , jusques dans la Chambre du Conseil , où le Baron Thompson complimenta ce Monarque par un Discours très-éloquent. L. M. & les Princesses furent ensuite conduites dans la grande Salle , où l'on avoit préparé une Table ; & toutes les Dames de la Chambre du Lit eurent l'honneur de dîner avec L. M. à cette Table , qui étoit placée au plus haut bout. Il y avoit quatre autres Tables pour la Noblesse & les Ministres étrangers , & 4. autres pour le Conseil. On avoit placé au plus bas bout une autre Table pour le Lord Maire & les Aldermans , une dans la Chambre du Conseil pour les Juges , & un autre dans celle des Communs Plaidoyers pour les Epouses du Lord-Maire & des Aldermans. Lorsque L. M. & toute la Compagnie furent à table , le Crieur de la Ville fit faire silence , & dit à haute voix , *que le Roi beuvoit à la santé du nouveau Lord-Maire , & à la prosperité de la Ville*

le

des Princes &c. Janvier 1728. 73

le de Londres & de son Commerce, & que la Reine en faisoit autant : un moment après le Lord-Maire, les Aldemans, & le Commun-Conseil burent à la santé, à la longue vie, & à l'heureux Regne de leur Souverain le Roi *George*, & ensuite à celle de la Reine, & de la Famille Royale : ce qui fut aussi annoncé par le Crieur public. Après le repas, qui fut des plus splendides, L. M. avec les Princesses assisterent à un magnifique Bal, qu'on avoit préparé dans la grande Gallerie & les Appartemens contigus, & qui dura jusqu'à minuit. Lorsque le Roi fut prêt à sortir, S. M. fit remettre aux Scherifs mille livres sterl., pour être distribuées aux pauvres prisonniers pour dettes; après quoi L. M. retournerent au Palais *St. James*, aux acclamations des peuples, toutes les ruës sur leur passage étant illuminées.

On a envoyé plusieurs Médailles d'or, frappées à l'occasion du Couronnement, à Mr. Horace Valpole, Ambassadeur de S. M. à *Paris*, pour en faire present au Roi & à la Reine de *France*. S. M. a depuis peu renouvelé la Patente du Lord Chancelier de ce Royaume, en lui accordant une pension annuelle de 6000. liv. sterl. tant qu'il exercera cet Emploi. Le 15. le Lord Carteret partit pour retourner à sa Viceroyauté d'*Irlande*, après avoir prêté le serment entre les mains du Roi, dont S. Exc. avoit pris congé le 14.

III. On ne voit encore aucun jour à ramener la Cour de *Madrid* à des sentimens plus pacifiques, & à l'engager à la ratification des Articles préliminaires, sur le pied qu'ils ont été ratifiés par les autres Puissances. On a au contraire reçu des avis certains, que les Armateurs Espagnols courroient sur les Vaisseaux Marchands Anglois en *Amerique*; qu'ils menaçoient la *Caroline*, & commençoient

çoient à en inquieter les Habitans. D'autre côté la nouvelle qu'on a reçue par des Lettres du 16. de Mr. Finck, Envoyé extraordinaire de S. M. à la Haye, a causé ici une satisfaction inexprimable. Elles portent que le Comte de Kônigseck, Ambassadeur de l'Empereur auprès de L. H. P. avoit notifié le 5. aux Etats Generaux, par ordre de l'Archiduchesse, Gouvernante des *Païs-Bas*, que S. A. S. avoit signifié par écrit, de la part de l'Empereur, aux Directeurs de la Compagnie d'*Ostende*, que pour des raisons d'Etat, S. M. I. avoit suspendu pour 7. ans l'Octroi accordé à ladite Compagnie, comme aussi le Commerce aux *Indes Orientales*; & qu'en consequence Elle défendoit ausdits Directeurs d'envoyer aux *Indes* les deux Vaisseaux nouvellement construits, & qui étoient prêts à mettre à la voile dans le Port d'*Ostende*. Cette Declaration qui fut aussi-tôt communiquée aux Ministres de *Franco* & de la *Grande-Bretagne* à la Haye, est regardée ici comme une preuve bien sensible des bonnes intentions de S. M. Imp.; de son attention à prévenir les difficultez qui pourtoient arrêter l'ouverture du futur Congrès, & en même-tems comme un acheminement à rétablir la bonne harmonie & l'ancienne amitié entre la Cour de *Vienne* & les Puissances Maritimes.

IV. Le 25. le Roi signa une Proclamation, qui fut publiée le 28. pour proroger l'ouverture du nouveau Patlement jusqu'au 11. Janvier prochain (v. st.) & le Patlement d'*Irlande* a été aussi prorogé jusqu'au 29. Decembre. On n'a encore aucune nouvelle du Contr'Amiral Walton, qui fit voile le premier de ce mois de *Portsmouth* avec six Vaisseaux de guerre; s'il joindra l'Amiral *Wager* dans la *Mediterranée*, où s'il passera en *Amerique*

vique, pour prendre le Commandement de l'Escadre de l'Amiral Hozier, dont la mort est confirmée par les Lettres que le Gouvernement a reçues de ce Pays; & en attendant le Capitaine Gordon qui commande le *Berwick*, a pris le Commandement de ladite Escadre. Le *Renard* Vaisseau du sixième rang, va être envoyé à la *Caroline*, afin d'en protéger le Commerce; contre les entreprises des Espagnols; & l'Amirauté a mis encore six Fregates en Commission pour le même sujet. Il y a sept autres Vaisseaux aux *Dunes*, dont on ignore la destination; & comme on est toujours dans l'incertitude s'il y aura paix ou guerre, on a embarqué auprès de la *Tour* un nouveau Détachement de Canonniers & de Bombardiers, pour être transportés à *Gibraltar*. Le Chevalier Sutton part pour les Cours de *Cassel* & de *Berlin*; & le départ du Comte de Chesterfield, pour son Ambassade de la *Haye*, est encore différé. Le Roi a nommé le Duc de Montaguë, Lord-Lieutenant des Comtés de *Warwich*, & de *Northampton*, & de la Ville de *Coventry*; le Comte de Pembroke Lord-Lieutenant, du Comté de *Wills*; le Duc de Grafton, Vice-Amiral du Comté de *Suffolk*; le Duc de Queensbury Vice-Amiral d'*Ecosse*; Le Lord St. George, Vice-Amiral de la Province de *Connaught* en *Irlande*; le Duc de Montross, Lord-Lieutenant du Comté de *Dumbarton*; le Comte de Beikley, Vice-Amiral de la *Grande Bretagne*; & le Lord Torrington, Contr'Amiral. Le Brigadier Dormer, Envoyé extraordinaire de S. M. à la Cour de *Portugal*, en est rapellé. Mr. Colman est continué dans sa Résidence de *Florence*, & Mr. Brinskley Schinner, dans le Consulat de *Livourne*. Le Vicomte de Townshend, Secretaire d'Etat, a été dangereusement malade. Il y a eu
cette

cette année une grande mortalité en *Angleterre* ; & particulièrement en cette Ville de *Londres*.

V. *Hollande*. Les Etats d'*Hollande* se separerent le 15. Novembre jusqu'à une nouvelle convocation, après avoir disposé de plusieurs Charges militaires. Le Comte de Kônigseck, Envoyé extraordinaire de l'Empereur, notifia dernièrement à L. H. P., par ordre de l'Archiduchesse Gouvernante des *Pais-Bas*, que S. A. S. au nom de l'Empereur, avoit signifié aux Directeurs de la Compagnie d'*Ostende*, que pour des raisons d'Etat, & pour le bien de la paix, S. M. I. avoit suspendu pour sept ans l'Octroi de ladite Compagnie, de même que tout Commerce des Sujets des *Pays-Bas* aux *Indes* : défendant en même tems ausdits Directeurs de faire partir les deux Vaisseaux construits à *Ostende*, & nouvellement équipés pour le service de ladite Compagnie. Les Députés de L. H. P. qui reçurent cette Declaration, la communiquerent d'abord à Mr. Finck, & au Marquis de Fenelon Ambassadeurs de la *Grande-Bretagne*, & de *France*, qui en ont fait part à leurs Cours. Le 28. les Etats se rassemblèrent, & se separerent le 5. Decembre.

VI. Le Baron de Keppel, Lieutenant General, a été nommé pour aller de nouveau à la Cour de *Prusse*, en qualité de Ministre de cette Republique. L. H. P. ont fait publier au Placart, contenant une défense rigoureuse aux Matelots & gens de mer, Habitans de ces Provinces, de s'engager à aucun service étranger, soit pour le négoce, ou pour la pêche ; & portant ordre à ceux qui s'y sont déjà engagés de revenir dans deux mois, sous peine de la vie &c. On parle de mettre au Printems prochain une forte Escadre en mer. Mr. Sicko de Colinga a été déclaré l'un
des

des Princes &c. Janvier 1728. 77
des Ministres Plenipotenciaires de cette Republi-
que au futur Congrès.

A R T I C L E V I I I .

*Contenant les Naissances, Mariages & Morts
des Princes & autres Personnes de distin-
ction, depuis le mois dernier.*

I. **N** *Aissances.* La Princesse Epouse du Prince d'Anhalt-Kotten est heureusement accouchée d'un Prince dans sa Résidence.

L'Epouse du Baron de Spaar, Ambassadeur du Roi de *Suede* à la Cour du Roi de la *Grande-Bretagne*, est accouchée d'un fils à *Londres*.

L'Epouse de l'Evêque de *Londres* est accouchée d'une fille. Et la Comtesse d'Albemarle, d'un fils, dans la même Ville.

Le 22, Novembre la Princesse Epouse du Prince Hereditaire de *Modene*, accoucha d'un Prince à *Reggio*.

La Duchesse de *Caffarello*, est accouchée à *Naples* d'un fils.

II. *Mariages.* Le Comte de San Estevean de Gormaz, fils du Marquis de Villena, a épousé à *Madrid* la fille aînée du Comte d'Oropeza.

Le 14. Novembre le Lieutenant-General Baron de Keppel, épousa à la *Haye*, la Comtesse Doitairiere de *Welderren*.

Le fils aîné du Comte d'Ognate, épousé à *Madrid* la fille aînée du Duc de Medina Celi.

Le Comte de Berthillac a épousé à *Paris*, avec dispense, Mademoiselle de Berthillac sa Cousine germaine.

La Comtesse Frederique *Wilhelmine*, Doitairiere

rière d'Yseembourg Offenbach, a épousé à *Francfort* une jeune Comte de Dohna.

Le Prince Dom Fabrice Pignatelli, fils du Duc de Monteleon, a épousé à *Naples* la fille du Prince Strongoli.

III. *Morts.* Le Prince de Heydersheim, Grand Brier de l'Ordre de *St. Jean*, est mort à *Cologne*, & est succédé dans ses Titres & Dignitez, par le Comte de Nesselrad son frere.

M. François de Walbelles de Tourves, Evêque de *St. Omer*, & ci-devant Aumônier du Roi, & Maître de son Oratoire, mourut le 17. âgé de 62. ans.

Le 22. mourut à *Erpach* Frederique Albertine Duchesse Doüaîriere de Saxe Hilperhausen : elle étoit fille du Comte George Leopold d'*Erpach*.

Les Evêques de *Segovie* & de *Wallaadolid* sont tous les deux morts dans leurs Dioceses en *Espagne*.

M. de Quervillio, Evêque de *Treguier* en *Bretagne*, est mort dans son Diocèse.

M. Jacques-Joseph Vipart, Marquis de Silly, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat & d'Epée, & Lieutenant General des Armées de S. M. T. C. mourut le 9. dans son Château de *Silly*.

M. François de Briqueville, Marquis de la *Luzerne*, Marechal des Camps & Armées du Roi, mourut le 23. à *Paris*.

Le 27. la mort enleva dans la même Ville M. Carloman Philogene Brulart, Comte de Sillery, âgé de 74. ans.

Le Comte de Tarlo, Chevalier de l'Ordre du *St. Esprit*, parent & Ministre du Roi Stanislas, mourut sur la fin de Novembre à *Chambord*.

Le 18. mourut dans sa Résidence, âgée de 51. ans, la Princesse Doüaîriere de Nassaw d'*Yhlhembourg*, née Princesse de *Holstein-Ploen*.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois de Janvier 1728.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	3
ARTICLE II. <i>Espagne & Portugal.</i>	14
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	25
ARTICLE IV. <i>France.</i>	38
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	49
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>	62
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande & Pais- Bas.</i>	67
ARTICLE VIII. <i>Naissances , Mariages & Morts.</i>	77

*Extractum extensionis Privilegii Im-
pressorii Sacræ Cæsareæ & Catho-
licæ Majestatis , ad sexennium.*

EX Mandato Sacræ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis , omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negociationem exercentibus , seriò firmiterque inhibetur , ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet* , (quem imprimendi soli Andreæ Chevalier , Bibliopola & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii , Regnorum & Dominiorum Sux Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines , simili aliove caractere aut formâ excudere , recudere , vel aliò excudendos seu recudendos mittere , aut alibi etiam impressos adducere , vendere & distrahere clam seu palam , citra supranominati Andreæ Chevalier consensum , audeat vel præsumat , sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium , & insuper multæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo , & parti læsæ ex æquo decernendæ . Datum Viennæ 20. Martii 1727. Infra scripti erant CAROLUS. (L. S.) Vt. FRID. CAR. COM. DE SCHONBORN. Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ Majestatis proprium. P. W. NOB. DOM. DE GEORGENTHAL.